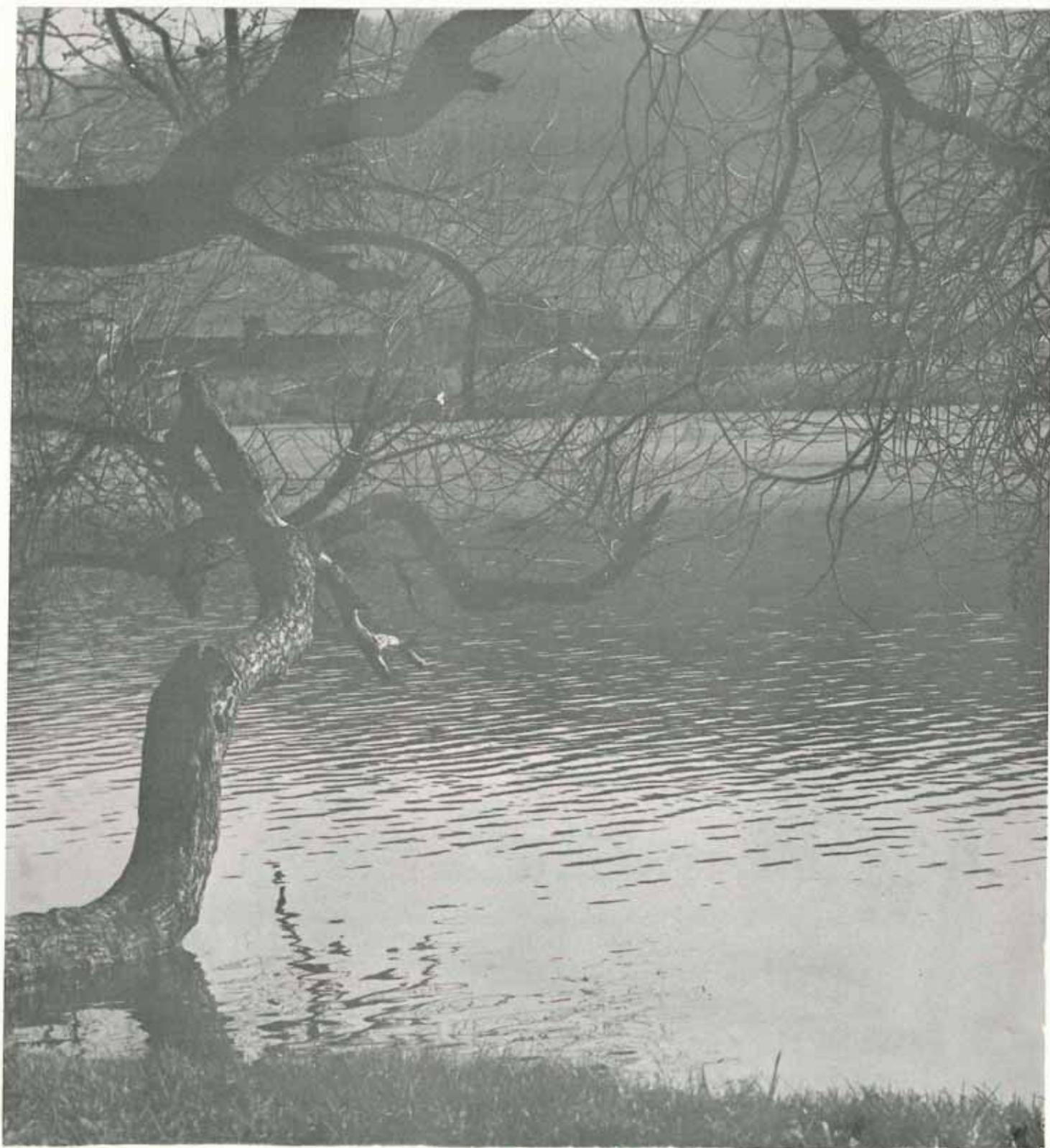


# OFFFEMONT REALITES



bulletin municipal N° 10 décembre 75.

# Sommaire

LE MOT DU MAIRE  
ETAT CIVIL  
QUETES A MARIAGES ET DONS  
INFORMATIONS

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
L'ACTUALITE OFFEMONTOISE  
UN DE NOS LIBERATEURS DISPARAIT  
URBANISME ET TRAVAUX  
LES NOUVELLES RUES D'OFFEMONT  
LES CABINES TELEPHONIQUES A OFFEMONT  
LE SYNDICAT DES EAUX D'OFFEMONT  
LA VIE DES ECOLES  
LES ACTIVITES CULTURELLES  
L'USINE D'INCINERATION  
LES SOCIETES NOUS COMMUNIQUENT.

## Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'Informations  
Mairie - 90000 Offemont

Directeur de la Publication : Roger MONNIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél : 21.07.18  
ou à M. Monnier Tél; 21.07.74 ou M. Maurice Tél; 21.00.54

Le présent numéro a été tiré à 1350 exemplaires par :

MULTI - COPIES 25, rue de Marseille BELFORT  
tél : 184) 21.09.25

Diffusion gratuite - Reproduction et Vente Interdites  
Dépôt légal N° 6/75

Numéro 10  
décembre 75



*aussi tranquille  
qu'avec une neuve*

RE-111 K-15 OR 1

# OCCASIONS GARANTIE OR

*toutes marques chez votre  
concessionnaire Renault*

La garantie OR Renault : une  
double garantie.

Renault, le premier construc-  
teur français est le seul à  
pouvoir offrir la gamme  
la plus complète  
de véhicules d'occasion  
français et étrangers du  
marché. En plus, par l'import-  
ance de son réseau, il  
assure véritablement une  
garantie applicable  
dans toute la France

Un label de confiance :  
La garantie OR



n'est pas un simple label.

C'est l'assurance, que chaque  
véhicule qui le porte,  
a été totalement révisé.

C'est donc un  
véhicule que l'on peut acheter  
comme on achèterait une  
voiture neuve.

Cette garantie est de 3 ou 6 mois,  
selon l'âge et le kilométrage.  
pièces et main-d'œuvre  
sont entièrement couverts.

Avec une voiture garantie  
OR, on peut partir tranquille.

 **RENAULT**

Je voudrais en savoir plus sur la garantie OR Renault.  
J'aimerais recevoir sans engagement, une documentation.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_

RENAULT INFORMATIONS  
B.P. N° 1149 54020 NANCY CEDEX

**GRAND GARAGE BELFORTAIN**  
Boulevard Henri Dunant - BELFORT - Tél. 28.33.95

Pour réaliser ou faire  
réaliser votre installation de  
**CHAUFFAGE CENTRAL**

**GOLDER Benoit**

18 rue Charles de Gaulle  
90000 OFFEMONT  
Tél. : 21.30.31  
R.C. 71 A 172 Belfort

*Etude Thermique  
Vente de matériel*

Brûleur à mazout  
"THERMOBLITZ"

**CHOIX - QUALITE - PRIX**

*Renseignements gratuits,  
sans engagement*

**Ambulancier  
TAXI**

**J. KIRAZIAN**

*À votre service*

**JOUR  
et  
NUIT**

*Toutes distances*

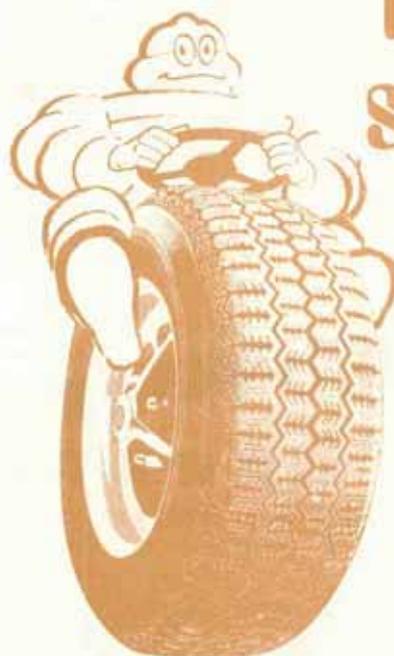
**RUE DE L'ÉTANG  
OFFEMONT - BELFORT**

Tél: 21-17-18.

La plus ancienne Maison  
du Pneumatique

Vulcanisation - Réparation  
tous pneus - Recaoutchoutage  
Stock de pneus neufs  
Equilibrage électronique  
Cloutage

23, rue de Brasse - **BELFORT**



**SALOMON  
Frères  
S.A.R.L.**

Tél. 28.10.48

# LE MOT DU MAIRE

## LES SURPRISES D'UNE REFORME

---

Avec l'automne, les feuilles jaunes sont arrivées, apportant pas mal de surprises.

Heureuses pour certains de nos concitoyens, amères pour d'autres.

Pour certains ménages, en effet, le montant des impôts locaux a subi une baisse, très sérieuse quelquefois, par rapport à l'année dernière.

Pour d'autres, au contraire, une sévère augmentation, dépassant souvent 50 % a été constatée.

Précisons dès l'abord que toutes ces manipulations n'ont ni -heureusement- diminué ; ni -malheureusement- augmenté les ressources financières de la commune.

Pas un centime de moins, pas un centime de plus dans la caisse municipale !

Essayons donc d'expliquer le plus simplement possible les origines de cette hausse de la taxe d'habitation -l'ancienne contribution mobilière-

D'abord, l'ajustement nécessaire des budgets, communaux et départementaux à l'élévation du coût de la vie. En second lieu, la prise en considération des nouvelles valeurs locatives établies en fonction des déclarations souscrites en 1970 : ce qui entraîne pour certains une minoration de la taxe, pour d'autres : une majoration.

Pour éviter d'ailleurs, une différence trop brutale entre les anciennes et les nouvelles impositions, le Conseil Municipal a demandé que le passage à la nouvelle base d'imposition soit étalé sur cinq ans, la dernière étape aura lieu en 1978.

En troisième lieu est intervenue, dès cette année, l'application obligatoire pour toutes les communes, d'abattements pour charges de famille. Ces abattements s'élèvent à 10 % pour chacune des deux premières personnes à charge et à 15 % pour chacune d'elles, à partir de la troisième.

Ces abattements sont calculés sur la valeur locative moyenne des immeubles de la commune. A titre d'exemple, disons : qu'une famille de 3 enfants a bénéficié d'un abattement de 122 francs, une famille de 4 enfants de 175 francs, une famille de 5 enfants de 228 francs.

Or comme il ne peut y avoir de miracles en la matière, il est bien évident que ces sommes ont été récupérées sur les personnes seules et sur celles qui n'ont pas ou qui n'ont plus d'enfants à charge.

La réforme établie par la loi du 31 décembre 1973 établit donc en fait une nouvelle répartition des charges entre les différentes catégories de contribuables.

Il est profondément juste que les familles, et les familles nombreuses en premier lieu, disposent d'avantages particuliers

et il est heureux que ces abattements les aident quelque peu à améliorer un niveau de vie sérieusement mis à mal par la hausse incessante des prix et la lente progression des salaires.

Mais le malheur veut que ce transfert touche très durement les personnes âgées et les retraités : c'est à dire, en fin de compte, ceux qui, généralement, bénéficient des revenus les moins élevés.

Il y a là incontestablement, une anomalie dans la réforme des Impôts locaux.

Tout ce passe comme si l'Etat voulait, une nouvelle fois, opérer des transferts de charges au détriment des communes.

Car, enfin, si l'on voulait améliorer le pouvoir d'achat des familles -et ce ne serait que la justice la plus élémentaire- on pouvait, on devait majorer les Allocations familiales créées spécialement en 1946 pour apporter un véritable complément de ressources à la famille !

On aurait mis ainsi un terme à la dégradation permanente de ces prestations et on aurait amélioré plus efficacement les conditions de vie des chaque foyer.

R. TRITTER

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours  
sauf les samedi, dimanche et jours fériés  
de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

### PERMANENCES du MAIRE et des ADJOINTS

Le MAIRE : Monsieur TRITTER  
tous les jours de 11 h 15 à 12 h  
les lundi et mardi de 18 à 19 h

Le 1<sup>er</sup> ADJOINT : Monsieur HONORE  
les jeudi et vendredi de 18 à 19 h

Le 2<sup>ème</sup> ADJOINT : Monsieur GAHLER  
le mercredi de 18 à 19 h

# ETAT CIVIL

## mariages

Mariage de Bernard Frédéric Marcel REISET et de Pierrine Marie Odette GELLE du	7 juin 1975
Mariage de Alain Michel SOULAS et de Chantal Marie Florence BOESCH	7 juin 1975
Mariage de Gilbert Michel EGLOFF et de Michelle Marcelle VALETTE	23 juin 1975
Mariage de Jean-Paul François REGNARD et de Joëlle Denise BELPEER	28 juin 1975
Mariage de Philippe Raymond CHASSIGNET et de Geneviève Henriette Isabelle OSSETTE	5 juillet 1975
Mariage de Philippe Jules Maurice GAURISSE et de Disna Marie PERERA	12 juillet 1975
Mariage de Michel Louis MORTET et de Marie Françoise PACQUOT	12 juillet 1975
Mariage de Jean-Marc RICHARD et de Yvette Evelyne GRILLON	2 Août 1975
Mariage de Bernard Henri Pierre RAYNAUD et de Dominique Eugénie DISSAUX	16 Août 1975
Mariage de Lambert VUVAN et de Suzanne Hélène BECHLER	23 Août 1975
Mariage Claude PIERRE et de Monique GRUNENWALD	30 Août 1975
Mariage de Daniel HANTKE et de Françoise Paulette Caroline COURTOT	27 septembre 1975
Mariage de Patrick Joannès Henri TREHAND et de Monique CROCHETET	18 octobre 1975

# naissances

AABBOUR Sanaa	Née le 13 Novembre	1975	à	BELFORT
AMARA Zaza	Née le 21 Août	1975	à	BELFORT
BELLI Charlie Henri	Né le 11 juillet	1975	à	BELFORT
BOUDJADJA Moura	Né le 15 mai	1975	à	BELFORT
BOUDJADJA Toufik	Né le 13 juillet	1975	à	BELFORT
BOUSSALEM Hocine	Né le 23 août	1975	à	BELFORT
BOUSSALEM Linda	Née le 3 août	1975	à	BELFORT
BRAUX David	Né le 16 octobre	1975	à	BELFORT
CAFFARELLA Yauro	Né le 18 août	1975	à	BELFORT
CAYOT Christian Yves	Né le 12 novembre	1975	à	BELFORT
CHEVALIER Olivier René Paul	Né le 10 août	1975	à	BELFORT
CLAUDEL Philippe Laurent Nestor	Né le 8 octobre	1975	à	BELFORT
DAGON Sandrine Laurence	Née le 10 octobre	1975	à	BELFORT
DAOUD Omar	Né le 20 mai	1975	à	BELFORT
DE HARD Pascal	Né le 16 juin	1975	à	BELFORT
DENCH Hassen	Né le 1 <sup>o</sup> aout	1975	à	BELFORT
DRIDI Sonia	Née le 21 aout	1975	à	BELBORT
DRIDI Hedi	Né le 21 aout	1975	à	BELFORT
ELKHALDI Mamâar	Né le 24 aout	1975	à	BELFORT
ESSABER Abdel-Malek	Né le 17 juillet	1975	à	BELFORT
GARCIA Christophe	Né le 21 aout	1975	à	BELFORT
HYORDEY Arnaud Yoann Xavier	Né le 30 octobre	1975	à	Belfort
JEANMOUGIN Florence Clémence	Née le 17 septembre	1975	à	BELFORT
KIRBAC Hediye	Né le 2 aout	1975	à	BELFORT
LAHSEN Raphaël François Yves	Né le 5 juillet	1975	à	BELFORT
LORENZINI Stéphanie Yvonne Jeanne	Née le 11 juillet	1975	à	BELFORT
MANIN Philippe Jean-Pierre	Né le 21 juillet	1975	à	BELFORT
MAZZOLENI Cyrille	Né le 25 mai	1975	à	BELFORT
MEHIDER Samia	Née le 6 aout	1975	à	BELFORT
MIDEY David Marc	Né le 16 juin	1975	à	BELFORT
NATI Hassna	Née le 29 Aout	1975	à	BELFORT
OUANZAR Sabah	Né le 26 juin	1975	à	BELFORT
SAVIC Yasmina	Née le 18 novembre	1975	à	BELFORT
SEGHIR Rabia	Née le 22 aout	1975	à	BELFORT
TAKOULOUBA Houda	Née le 31 juillet	1975	à	BELFORT
TRINCKLIN Steve	Né le 13 novembre	1975	à	BELFORT
ZEDET Stephane François Bruno	Né le 12 aout	1975	à	BELFORT

# quêtes à mariages

REISET / GELLE	F	83,00	Ass. des "Papillons Blancs"
SOULAS BOESCH	F	129,00	ASs. des jeunes d'Offemont Centre
EGLOFF / VALETTE	F	127,00	Ass. des "Papillons Blancs"
REGNARD / BELPER	F	136,00	Club des Anciens
CHASSIGNET / OSSETTE	F	124,00	Anciens Combattants Offemont - La Chapelle/Chaux Coopératives Scolaires Offemont - Lachapelle/Chaux
GAURISSE / PERERA	F	123,40	Bureau d'aide sociale
MORTET / PACQUOT	F	140,00	Bureau d'aide sociale
RICHARD / GRILLON	F	134,80	Bureau d'aide sociale
RAYNAUD / DISSAUX	F	38,00	Ass. des "Papillons Blancs"
VUVAN / BECHLER	F	74,50	Ass. des "Papillons Blancs"
PIERRE / GRUNENWALD	F	93,95	Bureau d'aide sociale
HANKE / COURTOT	F	162,00	Coopératives Scolaires d'Offemont
TREHAND / CROCHETET	F	77,40	Ass. des "Papillons Blancs" Bureau d'aide sociale

# dons

Don anonyme	F	50,00	Ass. des Jeunes
Mme OSSETTE	F	40,00	Offemont/Réalités Club des Anciens
M.K.	F	100,00	Bureau d'aide sociale
Don anonyme	F	50,00	Club des Anciens
Mme MIGY	F	10,00	Sapeurs Pompiers d'Offemont
Don Anonyme	F	200,00	Bureau d'Aide Sociale
Mme SOULAS	F	50,00	Club des Anciens
Don anonyme	F	50,00	Club des Anciens
Mr. WILLIG	F	20,00	Club des Anciens
Mme WILLIG	F	50,00	Club des Anciens
Mme OSSETTE	F	20,00	Club des Anciens
Don anonyme	F	50,00	Club des Anciens
Mme WEIDEMANN	F	50,00	Club des Anciens
Mme MONNIER	F	100,00	Club des Anciens
Club Canin : B.V.	F	100,00	Club des Anciens

# décès

- décès de Louise BLANC, Veuve RUEFF  
du 7 juin 1975 à Offemont
- décès de Danielle Louise Albérique LEGRAND, épouse GOUOT  
du 11 juin 1975 à STRASBOURG (Bas-Rhin)
- décès de Charles Auguste BURTNEY  
du 1er juillet 1975 à OFFEMONT
- décès de Marguerite Marie Lina HEIM, épouse HUGI  
du 16 juillet 1975 à BESANCON (doubs)
- décès de Marie Angèle SPAITE, Veuve DELOYE  
du 9 Août 1975 à BELFORT
- décès de Jules Achille François DEDEURWAERDER  
du 26 aout 1975 à BELFORT
- décès de Jacqueline Lucienne Raymonde HOLTZER, épouse GERARD  
du 1er septembre 1975 à RECHESY (T.DE B.)
- décès de RIS Savo  
du 26 octobre 1975 à LURE (Hte Sâone)
- décès de Christelle Anne-Marie FERRERO  
du 8 novembre 1975 à BESANCON (Doubs)
- décès de Marthe Elisa HAAS, Veuve BRULLOT  
du 17 Novembre 1975 à BELFORT (T.deB.)



BUREAUX OUVERTS

DU MARDI AU SAMEDI INCLUS

FERME LE LUNDI.

# CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

## VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants

Livrets de dépôts à vue et à terme

Bons de caisse

Virements et règlements périodiques

Épargne logement

Tirelires pour vos enfants

Vos besoins de crédits :

- Prêts construction
- Equipement familial
- Libre service familial

Change, etc...

Crédit Mutuel Voyages

Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à **7,50%**, net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,  
elle vous fera confiance par ses prêts*

# CMDP

**BELFORT CENTRE**

PLACE DE LA REPUBLIQUE

Tél : 28.28.86

**VALDOIE**

22 rue Carnot

Tel: 28.25.22

Consultez-nous  
pour résoudre  
vos problèmes  
financiers  
et de  
crédits

Service de  
renseignements  
gratuit

TRAVAUX PUBLICS — BATIMENTS — TERRASSEMENTS

**S.A SCHENINI**

76, Rue Aristide Briand — Tél. 21.17.31  
90000 — OFFEMONT

# RHIN & RHONE

Anciennement : KRONBERG

CHARBONS DE 1<sup>ère</sup> QUALITE

FUELS - NAPHTEX

RHIN et RHONE, c'est aussi.....

L'ENTRETIEN et le DEPANNAGE DE VOS  
BRULEURS

Le FINANCEMENT de NOUVELLES  
INSTALLATIONS

La TOURBE FLORA POUR VOS JARDINS

AGENCE DE BELFORT :

Rue La Fontaine Tél : 28.21.95 et 28.21.02



## CHAPUIS PNEUS

Vente de pneus toutes marques NEUFS — RECHAPES — OCCASION  
équilibrage électronique - batteries - cloutage - réparation des pneus

58 Rue de la Première Armée 90000 BELFORT Tél. (84) 21-29-29



## RESULTATS DE L'OPERATION BRIOCHES 1975

L'OPERATION BRIOCHES organisée chaque année au profit de l'association départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés "LES PAPILLONS BLANCS" a, sur une recette de 215 000 francs, correspondant à 27 800 brioches vendues, rapporté pour l'ensemble du Territoire de Belfort, un bénéfice net de 150 000 francs.

Pour la Commune d'Offemont la recette s'est élevé à 5606 Frs pour 570 brioches vendues , ce qui représente une moyenne de 9,83 Frs la brioche.

L'Association remercie la population offemontoise pour sa généreuse participation et pour le bon accueil réservé aux personnes chargées de proposer les brioches.

## RESULTATS OFFICIELS DU RECENSEMENT DE FEVRIER 1975

Après vérification par la Direction Régionale de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques les chiffres définitifs sont les suivants :

- POPULATION AGGLOMEREES AU CHEF LIEU :	3 387
- POPULATION EPARSE	51
- TOTAL DE LA POPULATION MUNICIPALE	3 438
- POPULATION COMPTEE A PART	14
- POPULATION LEGALE TOTALE	3 452

## CADASTRE

Le cadastre, les matrices cadastrales  
l'état des sections peuvent être consultés en mairie

Les documents ne peuvent faire l'objet de copie, mais la rédaction de notes ou l'exécution de croquis est autorisée.

Le calque du plan est rigoureusement interdit.

Le service du Cadastre (cité administrative à Belfort) est seul habilité à délivrer des plans.

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Il est rappelé que le ramassage des ordures ménagères effectué par les services du district a lieu ;

- pour les quartiers du Martinet et de l'arsot :  
LES LUNDI , MERCREDI et VENDREDI APRES MIDI.
- Pour le quartier du village :  
LE MARDI matin et LE VENDREDI après midi.

Le ramassage des objets divers a lieu le JEUDI après-midi:  
se faire inscrire en mairie avant le mardi.

## COLIS DE NOEL DES ANCIENS

Comme chaque année, une centaine de nos Anciens, âgés de plus de 70 ans, recevront un colis à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Signaler les oublis éventuels en Mairie.

## CIRCULATION

Un arrêté municipal a prescrit la pose de deux nouveaux "STOP" :

- l'un à la sortie de la rue Paul Cézanne  
(quartier des anciens terrains Ganghoffer)
- l'autre à la sortie de la Rue Romaine  
(quartier des anciennes casernes).

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS D'OFFEMONT

*Chaque jour, depuis plus d'un mois, des familles prennent possession des pavillons ou des appartements qui leur ont été attribués par les HLM dans les nouveaux quartiers des Casernes et Ganghoffer.*

*La plupart de ces familles n'ont encore jamais habité la commune Offemont-Réalités leur souhaite la bienvenue et espère qu'elles se plairont dans leur nouvelle commune d'adoption.*

# Les réunions du Conseil Municipal...

*Compte-rendu des principales décisions prises par le Conseil Municipal depuis la parution du dernier numéro d'Offemont-Réalités.*

## SEANCE DU 6 JUIN 1975

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il a fait préparer par Monsieur l'Ingénieur des TPE à Giromagny un programme d'aménagement d'espaces verts.

Le programme concerne :

- les abords du Centre Socio-culturel, rue Aristide Briand
- la placette de l'Eglise
- Le carrefour rue des Soiras /rue Jean Moulin
- La placette comprise entre le CD 13 et la rue du Champ de tir.

Ce programme pouvant être inscrit au programme régional subventionné, le Conseil l'approuve et sollicite une subvention. Les travaux seront entrepris après obtention de la subvention et connaissance de son montant. Les dépenses et les recettes correspondantes seront inscrites, soit au budget additionnel 1975, soit au budget primitif 1976.

Le Maire indique au Conseil Municipal que le décret N° 75 157 du 13 mars 1975 a institué, pour les fonctionnaires des trois premiers échelons du groupe 1, une indemnité mensuelle spéciale de 50 francs, à compter du 1er janvier 1975.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de faire bénéficier de cette indemnité les femmes de service auxiliaires et les auxiliaires de service.

L'alignement de la Rue Charles De Gaulle nécessite l'abattage de quelques arbres qui se trouvent dans l'emprise de la rue. Le Maire donne lecture d'une lettre de Monsieur L'ingénieur des Techniques Forestières demandant au Conseil Municipal de désigner trois conseillers municipaux garants de cette opération. Le conseil Municipal désigne à cet effet, Messieurs GAHLER, HONORE et MONNIER.

Le maire expose au Conseil Municipal qu'en plus des travaux de pose de collecteurs d'évacuation des eaux pluviales exécutés à l'extrémité Ouest de la Rue Charles de Gaulle il est souhaitable d'en installer à la partie Est de la rue. Aussi, le conseil Municipal autorise le Maire à signer un avenant avec l'entreprise Baumann.

Le Maire expose au Conseil Municipal que le projet d'aménagement de la rue Jean Moulin a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 5 avril 1973. Le Conseil Municipal autorise le maire à traiter à l'amiable avec Madame LOEBY pour la cession de la

partie nécessaire à l'aménagement de la rue.

#### SEANCE DU 11 JUILLET 1975

Le Maire expose au Conseil Municipal, la nécessité d'entreprendre la réfection d'une salle de classe à l'école primaire du Martinet et celle de la salle de jeux à l'école maternelle du Martinet. Pour l'ensemble de ces travaux le devis s'élève à 7,635 francs. Le conseil Municipal demande pour cette opération une subvention des fonds scolaires départementaux.

Le Maire expose au Conseil Municipal, qu'une subvention de 54 677 Francs a été accordée par le Conseil Général pour la réfection de la toiture de l'école du Centre. Le devis établi le 8 octobre 1974, par Monsieur J.C. GIROUD, Architecte à Belfort, s'élève à 115.109 francs. Le Conseil Municipal demande au Maire de solliciter de la Caisse des Dépôts et Consignations, un emprunt de 60 000 Francs, destiné à assurer le financement de l'opération.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la construction du nouveau groupe scolaire de l'Arsot exigera l'aménagement de la rue y aboutissant. Le devis de l'opération établi par Monsieur l'ingénieur des T.P.E. à Giromagny s'élève à 180.000 Francs. Le Conseil Municipal sollicite une subvention pour cette réalisation.

Le Maire expose au Conseil Municipal : d'une part qu'il y aurait lieu de compléter le nouveau groupe scolaire de l'Arsot en cours de construction par l'implantation d'un plateau d'éducation physique, d'autre part qu'un terrain pour l'aventure devrait être établi dans le quartier du Martinet et de l'Arsot.

La commune d'Offemont ne possède aucun terrain dans ce secteur. Cependant les deux réalisations ci-dessus désignées pourraient être implantées sur un terrain d'une superficie de 92 ares, contigu à celui du groupe scolaire de l'Arsot et cadastré section AL N° 50. En conséquence, le Conseil Municipal demande l'ouverture d'une enquête d'utilité publique et parcellaire permettant l'acquisition de cette parcelle.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la construction puis l'ouverture du Groupe scolaire de l'Arsot exigent à la rentrée 1976, l'achat du mobilier scolaire nécessaire à l'aménagement de 4 classes maternelles, 10 classes primaires et 2 classes de perfectionnement.

Le devis se monte à 72.000 francs. Le conseil Municipal sollicite une subvention des fonds scolaires départementaux pour l'achat de ce mobilier.

Le Maire informe le Conseil Municipal que Mademoiselle Marie HOGRAINDLEUR, par décret du Président de la République en date du 26 mai 1975 paru au journal officiel le 3 juin 1975, a été nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite. Le Conseil municipal décide de lui offrir la décoration qui lui sera remise en Mairie le 20 septembre 1975.

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 1975

Le Maire expose au Conseil Municipal que les quartiers de l'Arsot et du Martinet sont équipés d'écoles maternelles et que le quartier de l'ancien village en est dépourvu. Tenant compte que les 119 logements HLM en voie d'achèvement aux anciennes casernes apporteront, en plus de celle de l'ancien village, une importante population scolaire susceptible de fréquenter une école maternelle, Le Conseil demande à l'unanimité la création d'une école maternelle à l'Ecole d'Offemont centre.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Monsieur Michel HONORE, délégué du Conseil Municipal, membre de la commission administrative chargé de la révision des listes électorales politiques pour l'année 1976.

Le Conseil Municipal décide de confier au service des Ponts et Chaussées, Direction Départementale de l'Equipement du Territoire de Belfort, à titre de mission complète, l'étude, le projet, la direction et le règlement des travaux d'aménagement de la rue de l'Etang qui s'élèvent approximativement à 200.000 francs et de verser pour la rémunération de ce service les honoraires correspondants évalués à 6 200 francs

Le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse d'Aide à l'Equipement des Collectivités locales, aux conditions de cette caisse un emprunt de 200.000 francs destiné à financer des travaux de voirie, et dont le remboursement s'effectuera en dix années à partir de 1976.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de deux lettres :

- l'une de Monsieur le Directeur de l'Office départemental d'HLM, en date du 29 avril 1975.
- l'autre de Monsieur le Préfet en date du 19 septembre 1975

Ces deux lettres sont relatives au projet d'implantation par l'office Des H.L.M. de 20 logements supplémentaires (type HLM 0) dans le quartier des anciens terrains GANGHOFFER. Cette implantation aurait lieu sur une réserve foncière de 40 ares primitivement prévue pour la construction d'un nouveau groupe scolaire.

La construction de cet établissement est d'ailleurs en cours de réalisation sur des parcelles d'une contenance totale de 93 ares acquises par la Commune et situées à l'Ouest du quartier de l'Arsot.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré considère que la densité de la population du quartier GANGHOFFER en voie d'achèvement et d'une façon générale des quartiers HLM de l'Arsot et du Martinet est très largement suffisante ; que l'esthétique et l'environnement du quartier ne peuvent que souffrir de l'addition d'un immeuble de 20 logements ; qu'il est indispensable de conserver cette réserve foncière pour l'implantation d'équipements collectifs (une crèche serait nécessaire), d'espaces verts ou de terrains de jeux. il est impensable de continuer à considérer que les cages d'escalier, la rue et quelques maigres espaces sont suffisants pour les activités d'une population enfantine très importante).

Le Conseil Municipal considère qu'en fait de résorption de l'habitat insalubre, il serait peut-être temps de songer à faire disparaître les Cités d'Urgence d'Offemont. L'emplacement ainsi libéré conviendrait très bien à la construction des 20 logements supplémentaires.

Le Conseil Municipal tient cependant à faire remarquer et à préciser que toute nouvelle implantation massive de logements sur le territoire de la Commune d'Offemont ne peut actuellement qu'aggraver les difficultés financières avec lesquelles la Commune va se trouver confrontée à bref délai, du fait de l'insuffisance de l'aide de l'Etat en matière d'équipements, et de l'absence totale de participation des organismes constructeurs (cf : délibération du CM en date du 11 juillet 1975, distraction du régime forestier).

En outre, le Conseil Municipal qui déplore l'absence des représentants des Communes concernées au sein du Conseil d'administration HLM, s'oppose formellement, tant que le problème des transports publics ne sera pas résolu (voir lettre de Monsieur le Préfet en date du 24 avril 1975, réf INFRA/TR) à un nouvel apport massif de population dans les quartiers ci-dessus désignés, et sous-développés au point de vue commercial en particulier.

En conclusion, le Conseil Municipal unanime se prononce sans ambiguïté contre le projet de l'Office HLM.

#### SEANCE DU 10 OCTOBRE 1975

Le Maire présente au Conseil Municipal, le projet dressé par Monsieur l'ingénieur des Ponts et Chaussées à Giromagny concernant l'élargissement de la Rue de la Gare, dans le secteur compris entre la propriété Rémy ALBERT et son extrémité. L'Emprise totale de la rue sera portée à 9 mètres. Le Conseil Municipal approuve ce projet et demande l'ouverture des enquêtes d'utilité publique et parcellaire en vue de l'acquisition des terrains nécessaires à cette opération.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Société IPA dont le siège social est à Valdoie 2, rue Jean Jaurès, a été autorisée par arrêté préfectoral du 27 novembre 1973, à exploiter sur le territoire de la commune d'Offemont pour une durée maximale de deux ans, une décharge contrôlée pour ses déchets industriels ; décharge qui relève de la 1ère classe des établissements dangereux, insalubres ou incommodes. Les dispositions de l'arrêté précité n'ayant pas toutes été respectées, en particulier l'alinéa 2.10 concernant la protection contre l'incendie, le Conseil Municipal demande que l'arrêté préfectoral autorisant la décharge ne soit pas prorogé.

Le Maire expose au Conseil Municipal que l'attribution d'une indemnité spéciale et annuelle de gestion, prévue par arrêté ministériel, est à verser aux receveurs municipaux. Le Conseil Municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire et décide que les crédits, soit 642 Frs, à payer à Monsieur le Percepteur receveur municipal, seront ouverts au budget additionnel.

Par lettre en date du 12 novembre 1974, Monsieur le Principal du C.E.S. de Valdoie a sollicité au titre de l'année 1975, une subvention de 1 200 francs destinée à permettre l'envoi en classes vertes de 6 élèves de 5ème T1 habitant à Offemont, et fréquentant le C.E.S. de Valdoie. Le Conseil Municipal donne son accord.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la taxe d'équipement en vigueur dans la commune avait été fixée à 1 % par délibération en date du 19 janvier 1969. Compte-tenu des travaux d'équipement nécessités par le développement accéléré de la commune, le Conseil Municipal décide de porter cette taxe à 3 %.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de contracter un emprunt de 300.000 francs, destiné à financer des travaux de voirie, auprès de la Caisse Autonome des Anciens Combattants.

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Monsieur le Ministre de l'économie et des finances accordant à la commune d'Offemont, au titre du plan de relance, un crédit de 80 511 Frs à inscrire à la section d'investissement du budget supplémentaire 1975 et une autorisation d'emprunt de la somme équivalente. Le Conseil Municipal décide de consacrer cette somme à un programme supplémentaire de travaux de voirie, et autorise le Maire à solliciter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un prêt de 80 511 Francs remboursables en 15 ans au taux de 9,25 % .

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Michel HONORE Adjoint, délibérant sur le compte administratif, de l'exercice 1974 dressé par Monsieur TRITTER Robert, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré lui donne acte de la présentation faite du compte administratif. Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 1974 et le budget supplémentaire 1975.

#### SEANCE DU 14 NOVEMBRE 1975

L'adjudication des travaux de la 6ème tranche d'égouts lancée par le District aura lieu le 18 décembre 1975. Cette tranche comprendra : La rue Aristide Briand du numéro 43 à la rue des Cerisiers; l'impasse du Noyer ; la rue du Chêne ; la rue du Clairbois ; la rue des Cerisiers et la rue des Soiras.

Les 200.000 francs d'emprunts demandés précédemment serviront à la réfection des rues après la pose des canalisations de la 6ème tranche d'assainissement. L'emprunt demandé à la caisse d'épargne sera utilisé à raison de 50 000 francs pour pose de collecteurs d'eau pluviales et de 34 000 francs pour la participation obligatoire au financement de l'autoroute Belfort/ Montbéliard.

Le devis pour la pose des canalisations d'eau pluviales et des trottoirs sur un côté, entre la propriété LAMBOLEY et la rue des Cerisiers s'élève à 150 000 francs.

## IMPOTS LOCAUX

### TAXE D'HABITATION ABATTEMENTS POUR PERSONNES A CHARGE

# AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les dispositions de l'article 1411 du code général des impôts prévoient que, pour le calcul de la taxe d'habitation, la valeur locative afférente à l'**habitation principale** de chaque redevable ayant une ou plusieurs personnes à charge est diminuée d'abattements pour charges de famille.

Sont considérés comme personnes à la charge du contribuable :

- **Ses enfants**, à condition, dans tous les cas, d'être à sa charge pour le calcul de l'impôt sur le revenu et en plus, pour ceux qui sont mariés, d'habiter avec lui :
  - âgés de moins de 21 ans ou de moins de 25 ans s'ils poursuivent leurs études;
  - quel que soit leur âge, s'ils sont infirmes ou s'ils accomplissent leur service militaire.

Avec ses enfants mariés, sont également comptés leurs conjoints et leurs enfants.

- **Ses ascendants** ou ceux de son conjoint âgés de plus de 70 ans ou infirmes, vivant sous son toit et non assujettis à l'impôt sur le revenu.

#### OBJET TROUVE

UNE MONTRE DAME A ETE TROUVEE SUR LA VOIE PUBLIQUE LE 24 NOVEMBRE  
LA RECLAMER EN MAIRIE.



# actualité offemontoise

## SORTIE DES ANCIENS COMBATTANTS

Le dimanche 12 Juin, un car de la STABE, très confortable, a emmené les Anciens Combattants d'Offemont et Vétrigne à Besançon.

Le but de la sortie était la visite de la Citadelle et du Musée de la Résistance. Une gerbe fut déposée au pied du poteau d'exécution des patriotes en présence des personnalités de la Résistance Bisontine.

L'après-midi, les participants se retrouvèrent au Château de Belvoir et la soirée se termina à Dampjoux, dans un restaurant des bords du Doubs.

Bonne journée pour nos Anciens Combattants, dans l'amitié et le souvenir !

## GOUTER DES ANCIENS

Le 24 septembre un goûter offert par Monsieur et Madame MURA a été organisé au Centre Culturel.

45 de nos anciens, transportés par un car de la STABE, ont eu la joie de se retrouver autour d'une bonne table, et de passer ainsi un très agréable après-midi en "famille".

Ils ont apprécié tartes et biscuits, dégusté d'excellents crus et fait honneur à un café bien corsé.

Après quoi, ils se sont groupés par affinités et les joueurs de cartes se retrouvèrent dans leur élément et ne se séparèrent que fort tard...

Mademoiselle MONTELMARD agrémenta l'après-midi par quelques chansons très applaudies.

## DISTINCTION

Nous apprenons la nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite Agricole de Madame JEANMOUGIN  
18, rue des Maquisards.

NOS VIVES FELICITATIONS.

MENUISERIE EBENISTERIE

# TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

STRATIFIE POLYREY FORMICA

Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 21.34.36

# Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -  
Liquides - Gazeux - Bois  
et Charbons - Mazout ESSO -  
Propane - Butane -

23 rue de Brasse  
BELFORT  
Tél : 28.10.64

PEINTURE - PAPIERS PEINTS

REVÊTEMENTS MURAUX - VITRERIE

# CUNCHON & C<sup>o</sup>



RAVALEMENT de FAÇADES

106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT  
Tél. 21.17.86

# électricité générale

## Roger WILLIG

CHAUFFAGE

ELECTRIQUE

Tél : 21.24.11 OFFEMONT

CHARPENTES BOIS TOUS GENRES  
COUVERTURES TRADITIONNELLES  
et MODERNES

## MATRES ARTISANS

# BALLAND

 Père et Fils

7 Rue du Ballon tel: 21.01.72  
90000 OFFEMONT



#### REMISE DE LA CROIX DU MERITE à MADEMOISELLE HOGRAINDLEUR

---

Samedi 20 septembre 1975 à 15 h 30, grande animation à la Mairie d'Offemont où la cour qui sert de parking s'avérait trop petite pour accueillir les nombreux parents et amis de Melle Marie HOGRAINDLEUR.

En effet, par le décret paru au journal officiel du 3 juin 1975 Melle HOGRAINDLEUR était nommée "Chevalier dans l'ordre national du Mérite" et la cérémonie qui suivit fut particulièrement sympathique et émouvante, dans la grande salle de mairie, entièrement rénovée et décorée avec goût, la foule des amis de Melle HOGRAINDLEUR réussit à prendre place en "se serrant un peu", autour des tables dressées en fer à cheval.

Avant de remettre la croix du Mérite à notre très aimable concitoyenne, Monsieur TRITTER, Maire d'Offemont prit la parole et son discours que nous publions ci-dessous, dépeint fidèlement le portrait que nous connaissons de Melle Marie HOGRAINDLEUR et les sentiments que chacun d'entre nous lui porte.

" Au journal Officiel du 3 juin 1975 paraissait, Mademoiselle  
" votre nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National  
" du Mérite une des plus hautes distinctions de notre pays.  
"

" Je dois vous dire que cette distinction, récompensant tant  
" d'années au service de nos concitoyens, nous fit extrêmement  
" plaisir, à nous, Municipalité, mais aussi à la population de  
" notre commune, où vous êtes connue et estimée depuis fort  
" longtemps, à vos nombreux amis, à tous les membres de votre  
" famille réunis aujourd'hui dans cette salle, et dont la pré-  
" sence est sans nul doute, pour vous, le plus sûr témoignage  
" de leur admiration, de leur sympathie et de l'estime qu'ils  
" vous portent.  
"

" J'ajoute que quelque uns de vos amis, retenus par leurs  
" occupations professionnelles ou leurs déplacements, vous ont  
" très aimablement fait parvenir des fleurs, dont certaines  
" ornent ces tables. Cela prouve qu'en ce jour ils sont de  
" coeur avec vous.  
"

" Mademoiselle Marie HOGRAINDLEUR que nous honorons aujourd'hui  
" est née, pour reprendre le vers célèbre d'un de nos meilleurs  
" poètes, lorsque ce siècle avait deux ans. Elle est issue d'une  
" très vieille famille offemontoise, dont les archives conservées  
" en Mairie révèlent la présence certaine au temps de la Révolu-  
" tion de 1789. Nous trouvons, en effet, dans la liste des

" citoyens actifs ayant droit d'élection, liste publiée le  
" 17 avril 1790, un certain Philippe HOCHGRUNDLER, père de  
" huit enfants, et dont les déformations successives du nom  
" patronymique ont finalement donné le nom de HOGRAINDLEUR que  
" nous connaissons aujourd'hui.

" Mademoiselle Marie HOGRAINDLEUR est certainement la digne  
" descendante de ces paysans laborieux et de ces rudes tailleurs  
" de pierre qui exploitèrent jadis dans notre commune nos innom-  
" brables carrières de grès des Vosges.

" Héritière du sang courageux et opiniâtre de ces durs travailleurs,  
" héritière de leur bon sens et de leur mesure, Mademoiselle  
" HOGRAINDLEUR, après une enfance et une adolescence studieuse  
" et surtout laborieuse, dans une famille nombreuse, commence en  
" octobre 1925, des études de sage-femme. Dès juillet 1927, elle  
" sort première de sa promotion, avec les félicitation du jury.

" Après ces brillantes études, elle s'empresse de revenir dans  
" son village natal auquel elle demeure profondément attachée.  
" Elle rejoint la maison rustique et coquette que nous connaissons  
" tous, et où nous pûmes, durant des dizaines d'années, voir la  
" plaque blanche émaillée portant l'inscription :  
" Melle HOGRAINDLEUR, Sage-Femme de 1ère Classe.

" Sans perdre de temps, dès le mois suivant, en août 1927,  
" Mademoiselle HOGRAINDLEUR se met au travail et apporte dans les  
" jeunes ménages, riches ou pauvres, ruraux ou urbains, non  
" seulement le fruit de ses études et de son expérience naissante  
" mais aussi le rayonnement de son sourire, de sa douceur, de son  
" amabilité.

" C'est à bicyclette, de jour comme de nuit, par tous les temps,  
" que Mademoiselle HOGRAINDLEUR se déplace. Elle est connue, non  
" seulement à l'intérieur de notre petit village d'alors, mais  
" aussi dans la plupart des villages des alentours ; et, dans un  
" rayon dépassant souvent quinze kilomètres, elle apporte au  
" chevet des jeunes mamans, réconfort, conseils et soins éclairés.

" Dur métier en vérité, en ce temps-là, où chaque intervention se  
" double d'une véritable épreuve sportive. Mais je pense, Made-  
" moiselle que de cette époque-là vous avez retiré et conservé  
" l'allant et le dynamisme que nous vous connaissons encore  
" aujourd'hui.

" Et puis, en 1939/1940, surviennent les événements tragiques  
" que beaucoup d'entre nous ont malheureusement connus : c'est la  
" fin de la drôle de guerre, la déroute de l'armée française,  
" l'exode des populations civiles, le déferlement des armées  
" nazies, l'occupation de la majeure partie de notre territoire  
" national.

" C'est alors que Mademoiselle HOGRAINDLEUR, n'écoulant que la  
" voix de son dévouement, de son courage, de son patriotisme,  
" entre au réseau Kléber-Bruno et dispense bénévolement ses soins  
" attentifs aux prisonniers évadés dont l'hébergement et l'ache-  
" minement en zone libre sont confiés au réseau.  
"

" Je crois inutile de préciser que ces missions sont toujours  
" accomplies dans des conditions difficiles et dans des  
" circonstances extrêmement dangereuses, d'autant plus que la  
" plupart des membres du réseau sont arrêtés par la Gestapo dès  
" octobre 1941.  
"

" Cette activité résistante, conduite de pair avec une activité  
" professionnelle intense, Mademoiselle HOGRAINDLEUR la poursuit  
" jusqu'à la Libération. Et, à cette époque exaltante de notre  
" histoire, Mademoiselle HOGRAINDLEUR recueille, avec sa soeur,  
" les soldats blessés à Offémont et plus particulièrement dans  
" les durs combats de l'Arsof. Elles leur prodiguent, chez elles  
" les premiers soins, avant leur évacuation sur l'hôpital  
" militaire.  
"

" Cet engagement courageux et ce dévouement sans limite lui  
" valent la délivrance d'un diplôme des FTPF et la reconnaissance  
" de la qualité de combattant par l'attribution de la carte  
" officielle.  
"

" La tourmente passée, mademoiselle HOGRAINDLEUR continue  
" l'exercice de ce qui est devenu pour elle un sacerdoce. Elle  
" dirige la clinique des Petits Miottains au Centre Hospitalier.  
" Elle jouit de la confiance totale des médecins qui apprécient  
" son immense expérience professionnelle et ses inépuisables  
" qualité de cœur.  
"

" Vie bien remplie, en vérité, et tout entière consacrée au  
" service du pays et au service de ses semblables. C'est pourquoi  
" déjà, en juillet 1957, Mademoiselle HOGRAINDLEUR est nommée  
" Chevalier dans l'Ordre de la Santé Publique.  
"

" Sachez encore que Mademoiselle HOGRAINDLEUR a effectué, au  
" cours de sa très longue carrière, près de 14 000 accouchements  
" et qu'elle a eu la joie de mettre au monde les fils et les  
" les filles -et peut-être les petits-fils et les petites-filles-  
" de ses premiers bébés.  
"

" Sachez aussi que Mademoiselle HOGRAINDLEUR continue à être très  
" active et apporte encore le réconfort, la chaleur de ses soins  
" sa très longue et irremplaçable expérience professionnelle à  
" bien des familles. Sa petite fiat blanche va devenir légendaire  
" comme l'ont été sa bicyclette et son Aronde noire.  
"

" La Médaille de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite que  
" je vais avoir l'honneur et l'émotion de remettre à Mademoiselle  
" HOGRAINDLEUR dans quelques instants est amplement méritée. Elle  
" est le symbole d'un demi-siècle passé au service de ses  
" concitoyens ; c'est la reconnaissance, Mademoiselle, par les  
" pouvoirs Publics, de vos éminentes qualités professionnelles  
" et humaines et de vos services dans la Résistance. Vous avez  
" été, et vous êtes, l'image des qualités et des vertus fonde-  
" mentales de notre peuple, du peuple solide duquel vous êtes issue.  
" Vous qui avez su, par votre exemple personnel, susciter au sein  
" même de votre grande famille de nombreuses vocations pour les  
" carrières médicales ou paramédicales, vous êtes, Mademoiselle,  
" votre modestie dut-elle en souffrir, un modèle pour notre  
" jeunesse.  
" Mademoiselle, je vous présente, en mon nom personnel et au nom  
" du Conseil Municipal d'Offemont, mes plus vives félicitations.

Puis Monsieur TRITTER Chevalier de la Légion d'Honneur, décorait  
Melle HOGRAINDLEUR et lui donnait l'accolade aux applaudissements  
Chaleureux de l'assistance.

Pendant le vin d'honneur qui suivait, très émue et souriante,  
Mademoiselle Marie recevait avec simplicité les félicitations de ses  
nombreux parents et amis, dans une ambiance très sympathique.

OFFEMONT-REALITES se réjouit de cette haute distinction qui  
honore et récompense une personnalité marquante et combien estimée du  
village d'Offemont, et assure Melle Marie HOGRAINDLEUR de toute la  
reconnaissance de la population Offemontoise, en lui adressant ses plus  
sincères félicitations.

# SADEP. ARAR

- PAPIERS PEINTS ET REVETEMENTS MURAUX
- REVETEMENTS DE SOLS
- PEINTURES - LAQUES - VERNIS
- DROGUERIE - PLASTIC MENAGER
- ACCESSOIRES ET MATERIEL POUR PEINDRE ET TAPISSER
- PRODUITS SPECIAUX POUR CARROSSIERS MENUISIERS ET
- ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

11, rue des Regrets - BELFORT  
Tél : 28 09 33

CHAUFFAGE  
COUVERTURE  
ETANCHEITE  
ZINGUERIE

**HOUZE S.A.**

79 Rue d'OFFEMONT - BELFORT tél : 21.14.26

## CEREMONIE AU MONUMENT DU MAQUIS DE CHERIMONT.

28 septembre 1975, Trente et un ans se sont écoulés depuis qu'un jour de septembre 1944, Vingt Trois jeunes maquisards étaient fusillés par les Allemands, aux confins de la Commune d'Offemont à la lisière du bois bordant les prairies.

Les années passent mais le souvenir demeure au coeur des Offemontois.

Nombreuses étaient les personnes qui en ce dimanche après-midi d'automne, étaient venues entourer de leur sympathie, les familles des victimes.

Les Sapeurs Pompiers d'Offemont encadraient le monument en une haie d'honneur, ainsi que les porte-drapeaux des Associations patriotiques et des Anciens Combattants. L'Adjudant SALOMON commandait le déroulement de la cérémonie rituelle.

Après le lever des couleurs, Monsieur CHAIGNOT procédait à l'appel toujours émouvant des noms des vingt-trois victimes et l'assistance toute entière se recueillait en une même et profonde pensée.

On remarquait la présence de Messieurs TALON Sénateur, KIFFEL et JUIF Conseillers Généraux, STEINER représentant Monsieur le Préfet, le colonel GREFFIE de Bellecombe du 35e RI, le colonel de St. RAYMOND du 74e RA, le commandant du groupement de gendarmerie de Belfort et Messieurs Jean-Noël BAILLY, XAVIER BAUER, CHATELOT, le colonel SCHMIDT représentant les associations patriotiques. Monsieur TRITTER maire d'Offemont et son conseil municipal, Messieurs les Maires des Communes environnantes et de nombreuses autres personnalités.

L'harmonie municipale de Danjoutin prêtait son concours à la manifestation et cette excellente phalange musicale exécutait une vibrante Marseillaise. Monsieur TRITTER Maire d'Offemont déposait une gerbe et les familles fleurissaient la stèle du souvenir.

Après la minute de silence dans le calme de la clairière tragique, le "Chant des Partisans" éclatait grave et pénétrant sous la voûte des arbres déjà parés de leur décor automnal.

Silencieusement la foule nombreuse quittait ce lieu sacré, témoin du sacrifice des martyrs de la Résistance.

## 11 NOVEMBRE

Au monument aux morts devant la mairie-école à 11 h, la cérémonie habituelle s'est déroulée par un froid vif et avec une assistance relativement peu nombreuse.

Les Anciens Combattants 14/18 - 39/45 et d'Algérie, les Sapeurs Pompiers d'Offemont Vétrigne formaient la garde d'honneur et l'adjudant Maurice SALOMON animait le cérémonial.

Après la levée des couleurs, l'appel des Morts, Monsieur TRITTER déposait une gerbe au pied du monument, suivait une minute de silence et Monsieur GIRARD Président des Anciens Combattants d'Offemont Vétrigne donnait lecture du manifeste des Anciens Combattants qui dit de sauvegarder la paix à tout prix.

11 h 30, Même cérémonie à la borne des Commandos au Carrefour du Martinet où Monsieur GIRARD fleurissait d'une gerbe le mémorial élevé en souvenir des victimes des combats de 1944 pour la libération.

Il est regrettable que, pendant les quelques minutes que durent ces deux manifestations, certains automobilistes et vélomotoristes pressés et bruyants viennent troubler le recueillement qui s'impose en de pareilles circonstances. En arrêtant leurs moteurs de bonne grâce aux signes du garde champêtre, les indifférents feraient preuve d'un peu de correction, sinon de civisme.

### 31 ème ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION

Samedi 22 novembre, à 14 h 45 a eu lieu, à la Borne des Commandos, la cérémonie commémorative du 31 ème anniversaire de la libération d'Offemont.

Y participaient, les autorités civiles et militaires, les associations patriotiques et leurs porte-drapeaux, le maire et son conseil municipal ainsi que de nombreux offemontois qui se souviennent. Après le dépôt des gerbes et avant la minute de silence, un ancien des Commandos, Monsieur MASSON fit l'appel des morts et disparus et demanda qu'on y associe la mémoire d'un de leur chef : le Capitaine DE LEUSSE décédé cette année.

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

**MANCINI  
GIRON**

Bureau 24 Avenue Jean MOULIN BELFORT

Tél: 21.19.25 21.04.78

Mougerot



Pour vos BANQUETS  
MARIAGES  
LUNCHS  
BUFFETS CAMPAGNARDS  
PLATS PREPARES  
(Chauds ou froids)

Sur commande un traiteur à  
votre service.  
Livraison à domicile

76, av J. Jaurès BELFORT  
Tél : 28.45.60

**LE SPECIALISTE DES CREMES GLACEES  
PRODUITS SURGELES & LAITIERS**

**JANIER & CIE**

**Vous propose tout ce qu'il faut pour  
garnir votre congélateur: crustacés-  
poissons - viandes.....**

**4, rue Charles de Gaulle - OFFEMONT tél : 21.04.44 - (FERME LE SAMEDI APRES-MIDI)**

**michel galher**

**BUREAU D'ETUDES**

**CHAUFFAGE**

**SANITAIRE**

**CLIMATISATION**

**4 rue des Frères BOYER Tél: 28-35-37. BELFORT**

## UN DE NOS LIBERATEURS DISPARAIT

Il y a un an, lors des fêtes du 30 ème anniversaire de la Libération, les Communes de Valdoie, d'Offemont recevaient les Anciens des Commandos d'Afrique.

Parmi eux, le Colonel Comte F. De LEUSSE qui à la tête du 3ème Commando avait mené le 22 novembre 1944 les très durs combats de la forêt de l'Arsot. Sur les 7 officiers de son Commando, 5 avaient été tués et 1 blessé, et sur les 127 hommes engagés le matin, il n'en restait plus au soir de cette terrible journée que 30 en état de combattre.

Offemont-Réalités à l'occasion de ce 30 ème anniversaire avait demandé au Comte De Leusse de bien vouloir écrire un article pour son numéro de Décembre 1974 ; article qu'il a eu l'amabilité de nous rédiger le 18 Décembre.

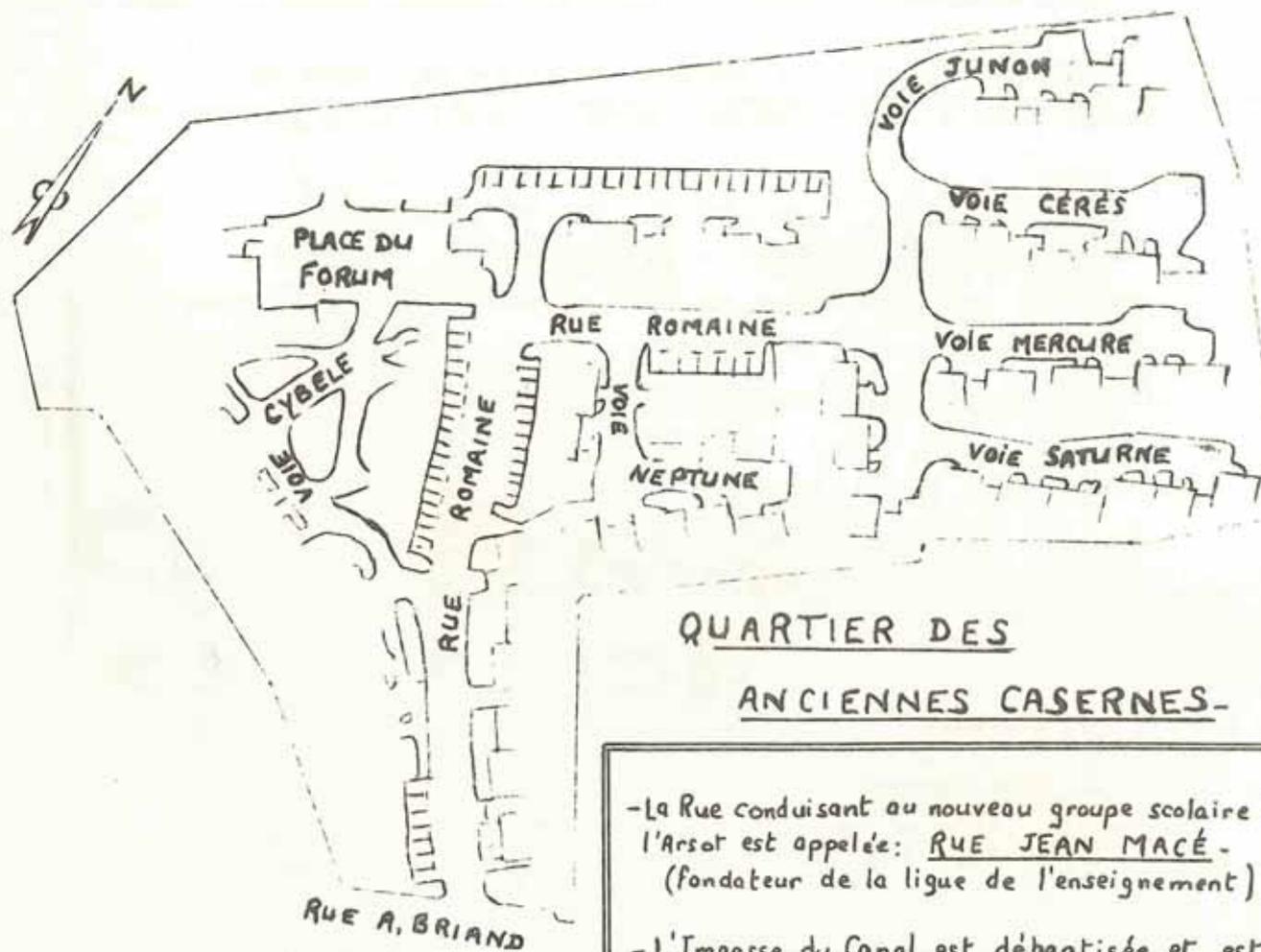
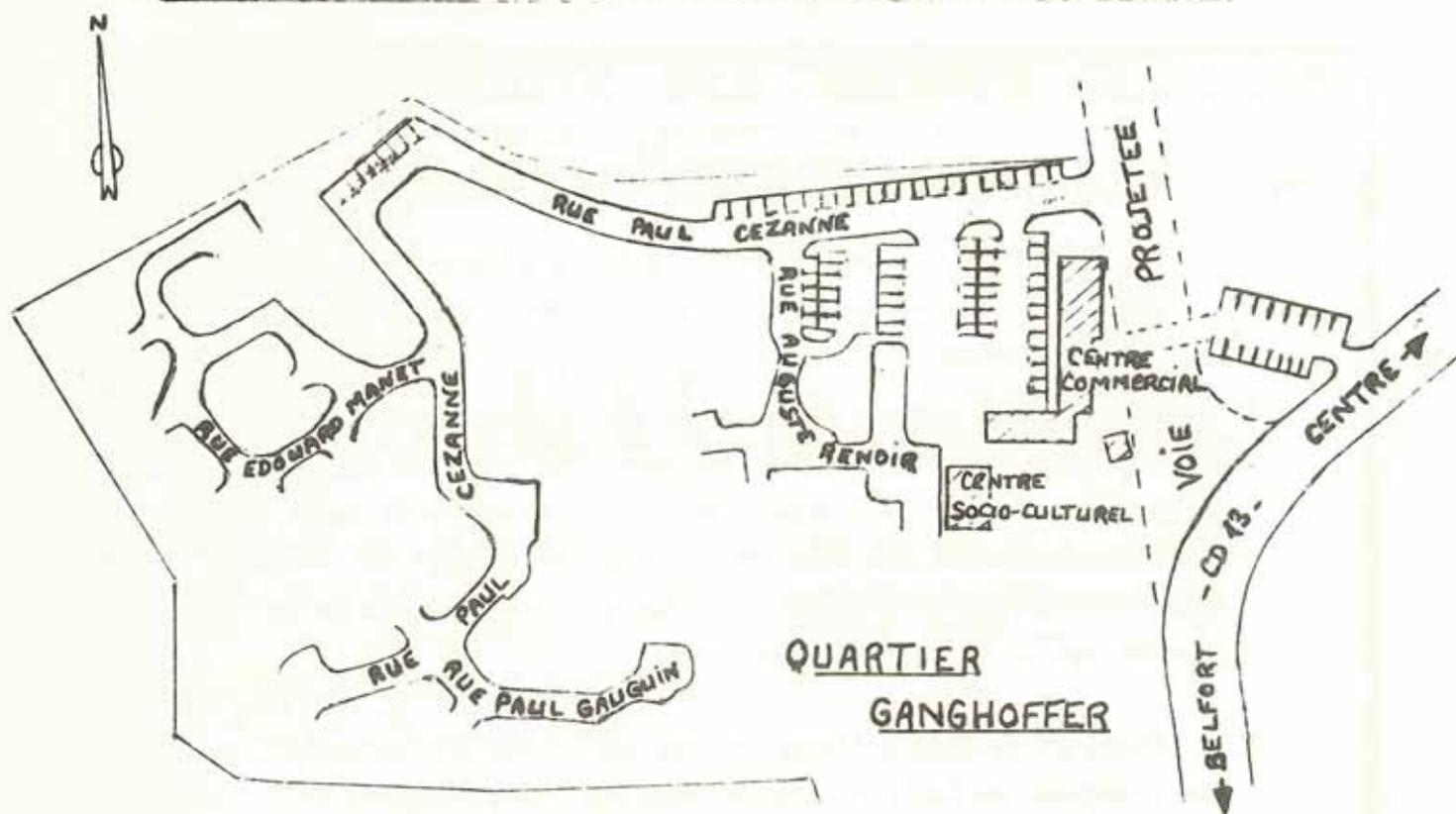
Cet homme digne de nos grands héros et que nous avons vu encore plein d'allant l'an dernier nous a quittés le 15 Août 1975

La triste nouvelle, du décès à L'hôpital de Toulon, du Comte De LEUSSE, est arrivée au moment où tous les anciens commandos qui assistaient aux fêtes commémoratives du débarquement sur les Côtes de Provence, se réunissaient pour prendre leur repas chez un des leurs, installé restaurateur à Cavalière Cap-Nègre.

Le 15 Aout 1944 le Capitaine De LEUSSE était parmi les premiers qui avaient posé le pied sur le sol de Provence, et c'est le 15 Août dernier qu'il devait s'éteindre après une douloureuse maladie.

Son souvenir restera vivant parmi tous ceux qui l'ont connu et au nom des Anciens des Commandos de notre région, de la Municipalité, et de tous les Offemontois, Offemont- Réalités présente, à sa famille, ses sincères condoléances.

# PLAN DES NOUVELLES RUES D'OFFEMONT.



## QUARTIER DES ANCIENNES CASERNES.

- La Rue conduisant au nouveau groupe scolaire de l'Arsat est appelée: RUE JEAN MACÉ - (fondateur de la ligue de l'enseignement)
- L'Impasse du Canal est débaptisée et est appelée: RUE RENÉ DEBROT - (ancien président du Conseil d'Administration HLM)



# urbanisme et travaux

## TRAVAUX REALISES DEPUIS LE 1er JUILLET 1975

- Achèvement de la Rue Jean Moulin
- Réalisation de la jonction rue des Cerisiers/Rue des Maquisards.
- Installation d'un collecteur d'eaux pluviales de la propriété Kirazian à l'Etang des Forges.
- Réfection de la rue Brouque, de la Rue de la Gare, de la rue des Eygras, de la rue des Près, de la rue de l'Etang de la rue Charles de Gaulle.
- Réfection en enrobés de la rue A. Croizat, de la rue des Rosiers, de la rue Charles de Gaulle (partie Ouest).
- Construction d'un mur de soutènement rue des Eygras.
- Pose de collecteurs d'eaux pluviales : rue de la Gare, rue Charles de Gaulle (secteur Est et Ouest) rue A. Briand (entre l'immeuble Willig et la rue du Fort.)
- Pose de bordures de trottoirs rue Charles de Gaulle (partie Ouest), et rue A. Briand (de l'immeuble Ballay à la rue du Fort).
- Début d'aménagement de la place comprise entre la rue Jean Moulin et la rue A. Briand.
- Démarrage du groupe scolaire de l'Arsot.
- Réfection d'une classe à l'école primaire du Martinet et de la Salle de jeu de l'école maternelle du Martinet.

## TRAVAUX REALISES PAR LE DISTRICT DE L'AGGLOMERATION BELFORTAINE.

- Achèvement des 4ème et 5ème tranches d'assainissement.

## TRAVAUX A REALISER EN 1976.

- Achèvement du groupe scolaire de l'Arsot qui devrait ouvrir ses portes à la rentrée scolaire de septembre 1976.
- Trottoirs (à l'étude, le secteur compris entre la propriété Simon et la rue des Cerisiers.)
- Réfection des rues touchées par la 6ème tranche d'assainissement.
- Aménagement d'espaces verts.
- Elargissement rue des Soiras (partie Basse).

### La 6ème tranche d'assainissement comprend :

- La rue A. Briand, de la propriété Chateaudon à la propriété Willig (N° 79)
- Impasse du Noyer
- rue du Chêne
- rue du Clair Bois
- rue des Cerisiers
- rue des Soiras (partie basse)

Les entrepreneurs intéressés ont été invités à remettre leur offre pour le 13 décembre 1975.

Le programme ci-dessus pourra être augmenté ou diminué suivant les résultats de l'appel d'offres.



R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E  
D É P A R T E M E N T D U T E R R I T O I R E - D E - B E L F O R T  
P O S T E S E T T É L E C O M M U N I C A T I O N S

## CENTRE TÉLÉPHONIQUE DE BELFORT

90016 BELFORT

tél. (84) 28.12.00  
C.C.P. 3208-53 Dijon

Référence à rappeler

AG/3640

BELFORT, le 23 Octobre 1975

Monsieur le Maire  
de OFFEMONT

90000 - BELFORT

CABINES TELEPHONIQUES DANS  
LES NOUVEAUX QUARTIERS

Monsieur le Maire,

A la suite des délibérations du Conseil Municipal de votre commune, le 10 Octobre 1975, dont un extrait m'a été adressé ce jour par Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort, il a été décidé qu'une cabine téléphonique soit installée dans chacun des deux nouveaux quartiers qui seront occupés en Novembre 1975.

Il m'a l'honneur de vous faire connaître que l'équipement actuel de la commune est de trois cabines téléphoniques alors que le programme initial n'en prévoyait que deux.

En conséquence, les demandes précitées feront l'objet d'une demande qui sera soumise à l'approbation de l'Administration pour figurer sur les prochains programmes.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef du Centre Principal  
des Télécommunications,

J. SERVAIS

## LE SYNDICAT DES EAUX D'OFFEMONT A VECU 25 ANS

Le 31 décembre 1975, le SYNDICAT DES EAUX sera dissout. Chacune des communes qui le compose adhère maintenant au district de l'agglomération Belfortaine.

Les décisions prises par les conseils municipaux d'Offemont, Vétrigne en 1972, de Denney, de Roppe et d'Eloie en 1975 vont permettre de fournir des solutions aux problèmes posés par la distribution en eau; quantité, pression et qualité. Les services du district, bénéficiant de moyens en équipements, en matériel, en personnel possèdent 100 % des ressources en eau.

### HISTORIQUE DU SYNDICAT DES EAUX D'OFFEMONT, des dates importantes.

- 1950 - Sous l'impulsion du Maire d'Offemont Monsieur WELCH, recherche et prospection des points d'eau sur le territoire de la commune d'Offemont. Les résultats des ressources s'évèrent faibles face à l'évolution démographique de la commune et aux besoins.  
- Discussions avec la Direction de l'Agriculture en s'orientant vers des actions intercommunales.
- 1955 - Le Maire, Monsieur CHATEAUDON poursuit les contacts avec le génie rural et la direction de l'agriculture, le rapprochement des communes d'Offemont, de Vétrigne, de Denney se concrétise.
- 1957 - Le Syndicat des Eaux d'Offemont est officiellement constitué avec les communes de Offemont, Vétrigne et Denney. Les études, la recherche des points d'eau sont poursuivies. Les résultats, toujours aussi faibles, incitent les responsables à solliciter du Syndicat des Eaux de Giromagny, la livraison de 300 m<sup>3</sup> d'eau par jour livrés en transit par Sermamagny, Valdoie, Une convention est passée : 900 m<sup>3</sup> d'eau dont 600 m<sup>3</sup> seront rétrocédés à la commune de Valdoie.
- 1960 - L'eau de Giromagny arrive, complétée par l'apport d'eau en provenance des réservoirs de Valdoie alimentés eux-mêmes par la Station de pompage du Montceau à Valdoie.
- 1962 - Tractation et rapprochement avec la commune de Roppe qui voit ses besoins en eau augmenter. Elle ne possède que les 80 m<sup>2</sup> de la source du Fort de Roppe comme ressources :
- 1963 - Roppe devient la 4ème commune du Syndicat des Eaux d'Offemont.
- 1964 - La Commune d'Eloie pose son problème de l'alimentation en eau potable à la Direction Départemental de l'Agriculture (S. Agricole). Les Ingénieurs préconisent de raccrocher cette commune au Syndicat des Eaux d'Offemont dans le but de mailler les ressources du Nord du département, et cela jusqu'au Sud du département. Une amorce de départementalisation des réseaux d'eau: création d'un Service Départemental d'Entretien des Réseaux d'Eau et embauche des techniciens Mrs BRUGGER et BIDAUX.

Raccordement au Martinet du Syndicat à Belfort par une conduite de 80 mm.

1966 - Réalisation de 2 réservoirs de 200 m<sup>3</sup> au Rudolphe.  
d'une station de pompage à Eloie  
du réseau d'eau potable pour la commune d'Eloie.  
Maillage avec le Syndicat des Eaux de Rougemont par Eguenigue.

1967 - L'évolution rapide des besoins amène le Syndicat à passer une convention pour une fourniture complémentaire de 300m<sup>3</sup> par jour, par la ville de Belfort.  
Les besoins journaliers sont en rapide augmentation : 200 m<sup>3</sup> en 1954, puis 400 m<sup>3</sup>, puis 800 m<sup>3</sup> en 1974, 1000 m<sup>3</sup> en 1975. Les ressources propres au Syndicat (la station de Pompage d'Eloie) sont restées 100 m<sup>3</sup>/jour. Situation qui entraîna une constante surveillance des installations des réseaux, un nombre de manoeuvres importantes, et imposa de nouvelles installations, un nombre important d'interventions sur les branchements individuels 16 km de conduites de 100 à 225 mm. La dernière installation réalisée fut la station de surpression (près du cimetière d'Offemont), mise en route le 15 octobre 1975. Celle-ci permet d'assurer la pression pour tous les points hauts du Syndicat, de refouler l'eau du district au Rudolphe, d'assurer l'alimentation en eau de qualité à Eloie et la protection incendie.

La complexité des installations, l'eau achetée pour sa plus grande quantité, à différentes collectivités ; les nombreuses interventions ont entraîné un prix de revient assez élevé de l'eau, malgré une gestion sévère. L'action future du district aura aussi pour effet de limiter ces augmentations.

Président du Syndicat des Eaux d'Offemont, il ne me reste comme charge que de régler administrativement la dissolution du Syndicat.

Je ne terminerai pas ce mandat sans remercier tous ceux qui par leurs efforts, leurs heures passées de jour comme de nuit, ont oeuvré pour assurer, au mieux possible, l'alimentation en eau des populations, et leur protection contre l'incendie. Mes prédécesseurs présidents, mes collègues Maires, et présidents du Syndicat des Eaux, les ingénieurs, les particuliers qui nous ont aidés financièrement, les services de l'administration et particulièrement les agents du service départementale d'entretien des réseaux, Messieurs BRUGGER et BIDEAUX techniciens d'un service qui va lui aussi disparaître à partir du 31 décembre 1975.

Toutes les difficultés rencontrées ont confirmé à chacun d'entre nous que le service public pouvait conserver toute sa valeur, service que le district assumera à partir du 1er janvier 1976.

Le Président du Syndicat Mixte  
des Eaux d'Offemont

A. JUNG.

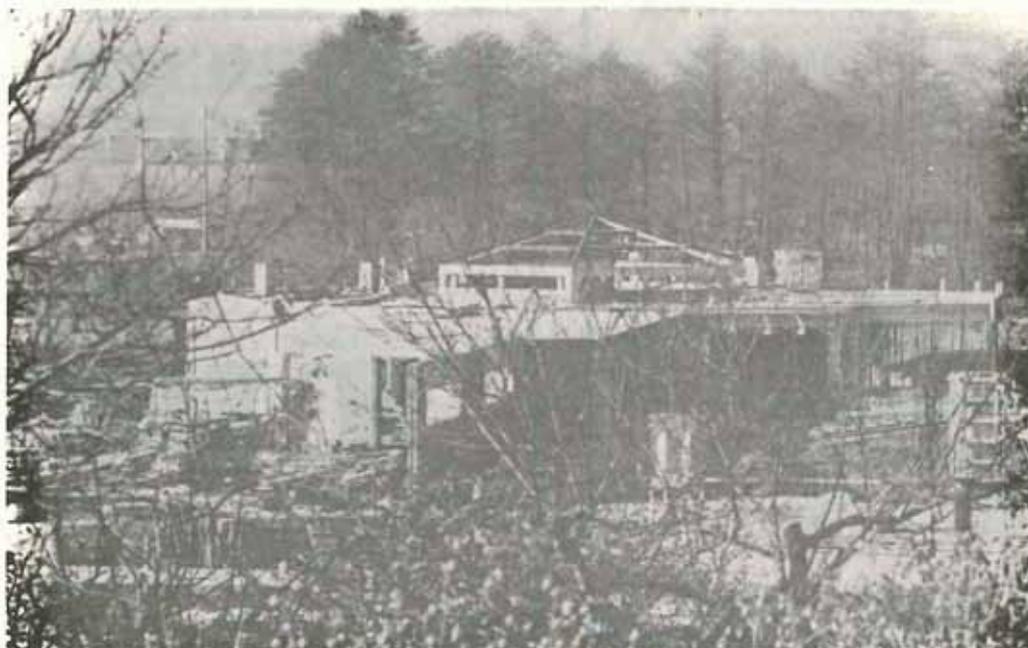
# ● la vie de nos écoles

Les effectifs au 1er décembre étaient les suivants :

- OFFEMONT / ARSOT Maternelle	:	31
- OFFEMONT / ARSOT Primaire		67
- OFFEMONT / MARTINET Maternelle		175
- OFFEMONT / MARTINET Primaire		300
- OFFEMONT / CENTRE		181

en outre :

- 54 élèves fréquentent le CES de VALDOIE et la commune a versé au Syndicat du CES une somme de 5216 francs.
- au cours de l'année scolaire 1974/1975, 251 élèves soumis à l'obligation scolaire ont fréquenté les établissements primaires et secondaires de la ville de Belfort et la commune a versé à cette dernière une participation de 9054 francs.



"LE GROUPE SCOLAIRE EN CONSTRUCTION"

### NOEL DANS NOS MATERNELLES

Près de 250 élèves des classes maternelles et enfantines recevront, à l'occasion de NOEL, un jouet et des friandises.

### CENTRE AERE

Monsieur BANDELIER, conseiller d'éducation au CES de Valdoie, a organisé cet été, comme il le fait depuis quelques années, un centre aéré à l'intérieur du CES.

Ce Centre a été fréquenté par 212 enfants d'Offemont.

Rappelons les chiffres de fréquentation antérieure :

1973 : 87  
1974 : 138

Une subvention de 8 480 F a été versée cette année par la Commune.

### CLASSE VERTE

L'envoi d'élèves en classes vertes à Aisey (Oeuvre des Pupilles de l'Ecole Publique) a entraîné le versement d'une subvention de 1 200 F.

**SOCIÉTÉ AUTOMOBILE**

**GILBERT PEROZ**  
6, RUE DE VALENCIENNES  
90000 BELFORT  
TÉL. 28.09.10

**carrosserie  
mécanique**

Achats et Ventes tous Véhicules

BELFORTAINE

**ELECTRICITE  
GENERALE**

**M. RUOT**

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 21.36.36

## LE SKI

Comme les années précédentes, les élèves des cours moyens des 3 groupes scolaires participeront, à partir de la rentrée de janvier aux demi-journées de neige au Ballon d'Alsace.

A ce sujet, il est précisé que :

- Chaussures et skis seront prêtés à ceux qui ne possèdent pas d'équipement personnel.
- L'assurance souscrite à l'école (M.A.E. contrat à 7F garantit les élèves pour tous les accidents qui pourraient survenir à l'occasion de ces demi-journées de neige.

Les parents qui n'ont pas jugé utile de souscrire cette assurance sont invités à vérifier dans leur police personnelle que leur enfant est bien garanti pour les accidents qui pourraient lui survenir sans l'intervention d'un tiers.

## PISCINE

Les élèves de trois cours élémentaires bénéficient d'une heure de piscine à la Piscine du Parc, le samedi matin.

Le transport des élèves et la rémunération des moniteurs sont pris en charge par la Commune.

Cette année encore, nous sommes limités surtout par le planning d'utilisation de la piscine, et il n'est malheureusement pas possible d'étendre l'apprentissage de la natation à d'autres classes.

## ASSURANCES SCOLAIRES

L'attention des parents est attirée sur le fait que l'assurance responsabilité civile qu'ils ont souscrite ne garantit généralement pas l'accident survenu à leurs enfants lorsqu'aucun tiers n'est en cause.

L'assurance de l'école (M.A.E.) à 7F garantit l'enfant pour tous les accidents de la vie scolaire ou survenus au cours du trajet.

L'assurance M.A.E. à 20 F garantit l'enfant pour tous les accidents survenus au cours de la vie scolaire ou extrascolaire.

# G. GUILLARD

## REVETEMENTS DE SOL

Moquette Traditionnelle  
(Cousue - Tendue - Collée)

Agent Régional

Tél : 21.29.03  
Moquette Saint-Maclou (directe usine)  
Magasin d'Exposition : 10, rue d'Evette - BELFORT

28, rue de Lille - BELFORT tél : 28.47.33

R. C. Belfort 72 A 23 - R.M Belfort 123 69 90

CHAUDRONNERIE - CUVES A MAZOUT

galvanisation à chaud

# Ets René RUST

23, Rue Aristide Briand - OFFEMONT Tél : 21-00-30

ECOLE D'ACCORDEONS-MOUGENOT

VENTE..... LOCATION

SOLFEGE

76 Avenue J. JAURÉS 90000 BELFORT

Tél. 28-45-60

# Trattoria

## de l'Etang

PLAGE DE L'ETANG DES FORGES

OFFEMONT TEL : 21.25.77



EN PLEIN AIR: JARDIN FLEURI:  
PISTE DE DANSE POUR WEEK-END:  
FRITURE-BUVETTE:  
SPECIALITES ITALIENNES  
CUISINE GASTRONOMIQUE FRANCAISE  
SALLE POUR BANQUET

# activités culturelles

UN JEUNE TALENT DE LA CHANSON A OFFEMONT, Meïlle MONTELMARD



Offemont peut être fier de compter parmi sa jeunesse une chanteuse dont les débuts sont prometteurs d'un bel avenir dans le monde de la chanson. Il s'agit de Michèle MONTELMARD, la fille du dévoué porte-drapeau du corps des sapeurs pompiers volontaires d'Offemont, gérant bien connu des HLM Arsot/Martinet.

Michèle MONTELMARD est membre de la "Concordia" où elle a passé avec brio l'examen 1974 de la fédération musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort en obtenant en 3ème division (1ère année) la première mention solfège (note 18/20) et la première mention chant (note 19/20) avec les félicitations du Jury.

Les nombreux concours de chants auxquels elle a participé lui valurent pour 1975 un brillant palmarès :

en Mai, elle se place 8ème sur 14 au concours de Bitschwiller  
en Juin 2ème sur 12 aux fêtes du Centenaire de la chorale de Guewenheim  
et 3ème sur 42 au concours organisé dans le cadre des "Fêtes d'été" de la ville de Mulhouse, en juillet 4ème sur 12 à Roderen, en septembre 6ème sur 14 à Wittelsheim, 3ème sur 13 au concours international de Fellering et 1ère sur 12 à Mollau.

Son répertoire est composé de chansons de Mireille MATHIEU :  
"La terre Promise" "Pour une Marseillaise" "Maman" "Un peu de vie et beaucoup d'espoir" "Maman ce soir tu as 20 ans"; de Anne Marie DAVID :  
"Tu te Reconnaitras"; de Tino Rossi : "Papillon"; de Carene CHERYL :  
"Ma vie n'appartient qu'à toi" "garde moi avec toi".....

Toutes nos félicitations et bonne chance à notre jeune concitoyenne.

# BON DEPART POUR "L'ACCORDEON-CLUB"

L'Accordéon-Club d'Offemont qui a vu le jour au début de l'année 1975 est, malgré sa jeunesse, une formation déjà très dynamique. Le Club est actuellement composée de douze accordéonistes, d'un bassiste et d'un batteur qui répètent régulièrement tous les lundis soir, au Centre Culturel d'Offemont, sous la direction de Madame Joëlle MOUGENOT, professeur d'accordéon.

Les 29 et 30 décembre, le club se présentait (en 3ème division) au concours national d'accordéon organisé à Bethoncourt sous le patronnage de l'Accordéon-Club de France ; il remportait le challenge du pays de Montbéliard offert par la Municipalité de Bethoncourt à la meilleure interprétation des ensembles musicaux, et avec 29 points sur 30 il recevait le prix ascendant le classant en 2ème division et le premier prix avec coupe et félicitations du Jury.

Des membres de l'Accordéon-Club et des Jeunes Offemontois se sont également distingués en participant à des concours en interprétation individuelle.

en 1974 : Serge VERA participait au concours de la Société Accordina de Mulhouse et obtenait le premier prix avec la Médaille d'Or en catégorie élémentaire.

Fabienne RACLOT participait les 3 et 4 juillet 1975 au concours de Châlons-sur-Marne patronné par l'Accordéon-Club de France et obtenait (dans la catégorie débutante sénior) le premier prix, Médaille d'Or, mention d'excellence avec félicitations du Jury. Elle obtenait à chacun de ces concours le certificat de qualification pour les finales qui auront lieu à Paris du 27 au 30 mai 1976.

Denise JOLY participait également au concours de Châlons-sur-Marne les 3 et 4 juillet et obtenait en catégorie débutante un premier prix avec coupe, mention d'honneur et félicitations unanimes du jury. A Bethoncourt, le 29 novembre, elle obtenait dans la catégorie préparatoire danse un premier prix avec médaille d'Or, ainsi que la qualification pour les finales à Paris.

Didier PARENT obtenait à Bethoncourt le 29 novembre 1975 en catégorie débutant junior un premier prix avec coupe, mention d'honneur et félicitations unanimes du Jury, ainsi que la qualification pour les finales à Paris.

Josiane NIEDERGANG obtenait le 4 mai, au concours de Grand-Charmont, en catégorie moyenne danse un premier prix avec Médaille d'Or et mention très bien ; et à Bethoncourt le 30 novembre un premier prix avec Médaille d'Or, mention d'excellence et félicitations du Jury, ainsi que la qualification pour les finales à Paris.

Valérie MONNIER obtenait le 3 mai 1975 à Grand-Charmont, en catégorie débutant junior un premier prix avec coupe, mention d'honneur et félicitations unanimes du Jury ainsi que la qualification pour les finales 1976 à Paris.

Offemont-Réalités présente ses félicitations à Madame MOUGENOT, aux membres de l'Accordéon-Club et aux jeunes Offemontois pour les brillants résultats obtenus.

Les Offemontois intéressés par les activités du Club peuvent venir se renseigner tous les lundis soir au Centre Culturel d'Offemont à partir de 17 h.

# LA NOUVELLE USINE D'INCINÉRATION



*Certains services communaux sont assurés par le District de Belfort dont Offemont fait partie depuis sa création en 1973. Parmi les compétences attribuées à notre District figurent l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères. L'usine d'incinération étant l'outil nécessaire à la destruction de nos ordures, nous avons pensé qu'il était utile d'entretenir nos lecteurs du fonctionnement de cette installation. Aussi, nous avons emprunté à Monsieur Louis WERDENBERG, Vice-président du District un article sur la nouvelle usine d'incinération. Nous le remercions vivement de permettre la publication de cet article par Offemont-Réalités.....*

Le 18 novembre 1974, la nouvelle usine d'incinération des ordures ménagères a été mise en service et est venue se substituer à l'ancienne usine qui avait été mise en exploitation en 1935.

Rappelons les raisons qui ont motivé la construction de la nouvelle usine :

D'une part l'ancienne usine devenue vétuste après plus de 38 ans de fonctionnement nécessitait un entretien coûteux ; les pannes étaient devenues fréquentes et obligeaient à transporter les ordures en décharge.

D'autre part, les quantités d'ordures n'ont cessé de croître au cours de ces dernières années. Alors qu'elles étaient au maximum de 300 g par personne et par jour à l'origine, elles dépassent actuellement 1 Kg. Les fours de l'ancienne usine, qui avaient été conçus pour détruire 50 T/jour d'ordures, devaient absorber 70 T/Jour et ceci n'était obtenu qu'avec un fonctionnement constant en surpuissance.

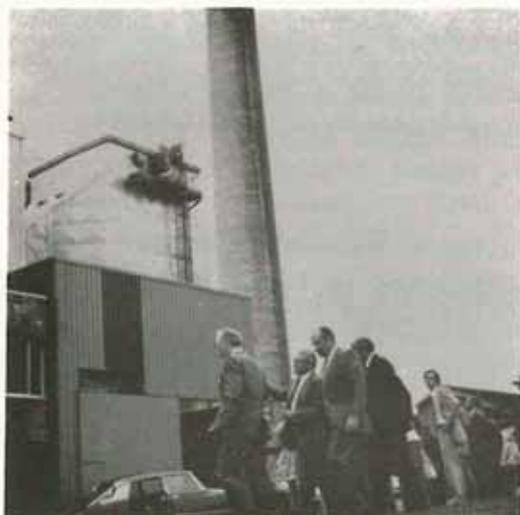
A la suite d'un concours lancé le 6 novembre 1972, le groupement d'entreprises Stein Industrie (filiale de la Société Alstom) et Tournesac, était chargé de la construction de la nouvelle usine.

Cette nouvelle usine comprend essentiellement deux fours système Stein, constitués chacun par 3 grilles placées en plan incliné et en cascade l'une par rapport à l'autre.

Chaque four est conçu pour absorber 4 T/heure, soit en régime permanent 96 T/24 heures.

C'est à dire :

- 1) Que les deux fours en service permettront de détruire une quantité d'ordures sensiblement 3 fois plus importante que la quantité produite à l'heure actuelle et qui est de l'ordre de 70 T/Jour répartis en 5 jours.
- 2) Que l'on peut estimer que l'installation pourra répondre aux besoins de l'agglomération belfortaine et également des communes environnantes si elles le souhaitent pendant 25 à 30 ans.



"Inauguration de l'Usine d'Incinération"

## DESCRIPTION DE L'INSTALLATION

Les véhicules à ordures arrivent dans un hall fermé de 28 m x 21 m, de telle sorte que les manoeuvres puissent se faire à l'abri des intempéries, de la neige en particulier. Pour éviter les émanations de poussière, l'ensemble du hall est mis en dépression par extraction de l'air nécessaire à la combustion.

La fosse à ordures a une capacité de 1 000 m<sup>3</sup> et peut donc recevoir la production de 4 jours environ, compte tenu d'une densité de 280 à 300 Kg/m<sup>3</sup>.

Les ordures sont reprises par une benne montée sur un pont roulant et déversées dans les trémies des fours. Un deuxième ensemble (pont roulant + benne) a été prévu en cas de défaillance ou réparation du premier.

Deux télévisions placées dans le poste de commande donnent à tout instant l'indication de la quantité d'ordures existant dans les trémies de chargement des fours.

Les ordures sont incinérées sur les grilles qui tournent très lentement, à une température de l'ordre de 900°.

Les fumées, après avoir été refroidies par pulvérisation d'eau sont envoyées dans un dépoussiéreur électrostatique. Il a été apporté une particulière attention à ce problème de la pollution atmosphérique et le constructeur a garanti une teneur en poussière dans les fumées inférieure à 0,250 g. par mètre cube ramenée aux conditions normales (température = 0° pression = 1,013 milibars) une teneur en gaz carbonique inférieure à 7 %, et une teneur en oxyde de carbone inférieure à 0,1 %

Il est à noter que le panache blanc qui sort de la cheminée provient essentiellement de la vapeur d'eau après refroidissement des gaz de combustion.

Quant aux mâchefers, après avoir été refroidis au passage dans une auge à eau, ils sont déversés dans une fosse à mâchefers de 200 m<sup>3</sup> et repris par une benne preneuse pour être évacués par camions à la décharge.

Le marché passé avec la Société Stein Industrie et l'Entreprise Tournesac a été signé le 16 mai 1973. Les travaux ont débuté en juin 1973 et ont été achevés le 18 Novembre 1974.

Du 18 novembre 1974 au 8 février 1975, l'usine a fonctionné en marche dite "semi-industrielle", ce qui veut dire que la Société Stein Industrie a exploité l'usine sous sa responsabilité et a procédé à toutes les mises au point inhérentes à un matériel neuf.

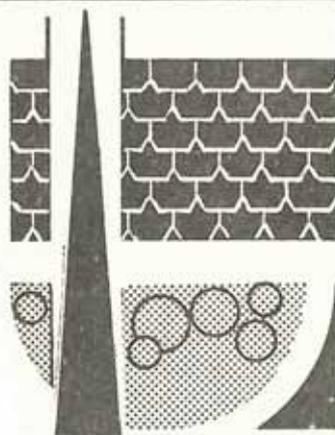
Depuis le 8 février, l'usine est exploitée par le personnel municipal de l'ancienne usine d'incinération, constitué en 3 équipes fonctionnant en 3x8 et comprenant chacune : 1 chef de quart, 1 pantonnier, 1 préposé aux mâchefers, 1 surveillant de fosse. Ce personnel fait actuellement partie du personnel du district.

A VOTRE SERVICE  
Jour et Nuit  
Toutes distances  
Transports pour soins  
Remboursables par la S.S.

# les taxis A. DEMENUS

15, rue Charles de Gaulle  
OFFEMONT - BELFORT

TEL: 21 02 48.



CHAUFFAGE  
SANITAIRE  
COUVERTURE

## Entreprise Ettwiller

90000 BELFORT - 11<sup>bis</sup>, Rue de Saverne

tél. 21.26.66

### Lancia Beta... un rêve accessible!

à partir de **26.160F** pour la 82 ch.  
forfaits transport et livraison compris  
7.9.10 CV

- Moteur double arbre à cames à courroie crantée. - 4 roues indépendantes
- Volant réglable - Boîte 5 vitesses.
- Freinage Superduplex à disque sur les 4 roues.
- Témoin lumineux d'usure des freins
- Pare-brise en verre feuilleté.



**LANCIA**

L'automobile de précision.

### GARAGE RICHELIEU s.a.r.l.

ATELIERS - 6, rue G. KOECHLIN  
BELFORT - tél : 28.57.58

SERVICES COMMERCIAUX - Place de l'Abattoir  
BELFORT - tél : 28.22.19

Artisan  
Carreleur  
Mosaïste

# UGO MELODRAMMA

17 Rue des CERISIERS  
OFFEMONT



# les sociétés communiquent

## CAISSE D'AIDE IMMEDIATE AU DECES

Dans OFFEMONT REALITES de Décembre 1974, nous rendions compte de la constitution de la Caisse d'Aide Immédiate au décès, du quartier Arsot/Martinet.

Certains adhérents qui habitaient primitivement le quartier Arsot/Martinet et qui sont actuellement installés au village, continuent à adhérer à la caisse. Aussi les responsables ont décidé d'offrir la possibilité d'adhérer à tous les habitants de la Commune ; la caisse - prenant ainsi le nom de :

## CAISSE D'AIDE IMMEDIATE AU DECES D'OFFEMONT

De son côté, la Municipalité a décidé d'apporter son concours au fonctionnement de la caisse, aussi les personnes qui désirent se faire inscrire ou avoir des renseignements complémentaires peuvent s'adresser en Mairie, ou, à l'une des personnes dont les noms suivent et qui constituent le bureau chargé de gérer la caisse.

Présidente : Madame AUBERT - 6 impasse du Canal  
Trésorière : Madame CAMETTI - 58 rue des Commandos d'Afrique  
Secrétaire : Madame LAHSSEN - 8 Impasse du Canal.

La caisse compte actuellement 290 adhérents et fonctionne comme suit : Les familles adhérentes paient un droit d'entrée de 5 francs et une cotisation de 2 francs. Le produit de toutes les cotisations est mis en réserve et lorsque survient un décès dans l'une des familles adhérentes, la famille perçoit immédiatement cette somme et, les collecteurs encaissent aussitôt une nouvelle cotisation de 2 francs dont le produit est mis en réserve pour être versé à la prochaine famille adhérente en deuil.

Les 5 francs de droit d'entrée et les 2 francs de cotisation constituent la participation d'une famille composée du père, de la mère, des enfants mineurs ; les enfants majeurs doivent payer une cotisation supplémentaire de 2 francs, mais pas de droit d'entrée s'ils vivent sous le même toit que les parents. Le versement du droit d'entrée est facultatif pour les personnes de plus de 65 ans.

Pour votre chauffage

## FUEL TOTAL

- Economie de chauffage
- Prêts financiers avantageux
- Entretien, dépannage, ramonage
- Paiements échelonnés des livraisons de fuel

**Albert LABBAYE**

28, rue du Général-de-Gaulle 90000 ESSERT - Tél. 21.32.34

# BRILLANTE SAISON A LA SOCIETE DE "TIR DE LA MIOTTE"

Continuant sur sa lancée, le club local connut cette année des résultats exceptionnels sur le plan des compétitions Régionale-Nationale et Internationale : c'est ce qu'à tenu à souligner le Président RONOT, au cours de la réception qui se tint au stand "Pierre Dollfus" le 21 septembre dernier, devant monsieur TRITTER, Maire de la commune d'Offemont, entouré de Messieurs HONORE, MONNIER, du Directeur Départemental de la Jeunesse et Sports, de son adjoint et des représentants du district Belfortain.

En effet, la "Miotte" est l'une des meilleures Sociétés de Tir de l'Est de la France, avec notamment ses quatre vedettes : Elisabeth LESOU, Championne de France 1975, Gérard GROLLEAU, premier pistolier Français adulte, Yvette LORIDAT, classée parmi les cinq meilleures Françaises et Didier LESOU, deuxième meilleur tireur Français junior au pistolet en 1974. Ces quatre champions sont entourés par les champions de Franche-Comté : Yves BURTSCHER, Christian MOLLE, SKOTKIEWICZ, Bernard PHILIPPE et de nombreux jeunes sont là pour assurer la relève : Hélène, Annie BURTSCHER, QUIQUEREZ, ECOSSE Olivier, VUILLEMIN, BURGARD, GAUTHIER, PERREY, BOURDEAU, AMIZET, tous formés par les dirigeants BURTDCHER, HELBLING et ARIA Robert le manager du club dont le rôle est de donner à toutes ses équipes le "punch" qu'il convient dans les grandes occasions.



*L'équipe Juniors de "La MIOTTE" A droite les deux  
dirigeants Mrs ARIA et HELBLING*

Aussi, cette année "La Miotte" a remporté en Franche-Comté tous les challenges officiels Seniors de la Ligue, résultats encore jamais obtenu par la Société. Les multiples activités du club n'ont pas échappé aux élus municipaux d'Offemont qui ont assisté au cours de leurs visites de Mars Avril et Septembre à quelques démonstrations spectaculaires de tirs effectuées au stand, armes anciennes avec des fusils du 19e siècle au pistolet automatique sur cibles olympiques 25 m et à 50 m ; avec le pistolet "Grolleau".

Nul doute que de gros efforts d'installation restent encore à entreprendre, notamment au stand armes anciennes qui est déjà trop exigü, compte-tenu du nombre croissant des adeptes de cette discipline.

Avec ses 160 membres inscrits, "La Miotte" compte rester encore longtemps parmi les Sociétés les plus en vue comme elle l'était avant guerre avec ses 1 500 membres adhérents, y compris la préparatiör militaire, gérée par le Président Dollfus et son équipe.

Ceux qui sont intéressés par ce sport, peuvent se présenter au stand, les samedis après-midi et dimanches matin. Ils y trouveront des conseillers techniques et un cadre agréable.



*Mrs. RONOT, TRITTER, HONORE et MO'NIER au cours de la réception au Stand de la "MIOTTE".*

## UN OFFEMONTOIS LANCE LES PREMIERES CULTURES D'ENDIVES DANS LE T. DE B.

=====

Un Offemontois : Monsieur François LE BRUN ingénieur agronome, a lancé il y a 2 ans pour la première fois dans le Territoire de Belfort, la culture de l'endive. Pour réaliser cette performance et s'engager dans une telle affaire, Monsieur LE BRUN a été amené à étudier son problème d'une façon scientifique, aussi bien du point de vue sélection, des variétés ou amélioration des procédés de travail que du point de vue étude de marché en vue de la commercialisation de ce produit dans la région. Au cas où son entreprise pourrait susciter des vocations, ne serait-ce qu'au titre de l'amateurisme, nous avons demandé à Monsieur LE BRUN d'écrire pour Offemont-Réalités l'article que nous publions ci-dessous.

Depuis deux, par ouïe dire ou par la presse, chacun a pu apprendre qu'une forcerie d'endives s'est implantée dans le Territoire de Belfort, visant à produire une quantité relativement importante d'endives. Quelques uns ont pu être surpris... et pourtant oui, cette culture peut désormais être réalisée dans notre région grâce aux différents progrès acquis au niveau des variétés et des techniques de forçage à l'échelon des instituts de recherche agronomique. Comme en toutes choses, pour parler d'un sujet, à bon escient, il est bon de le connaître : aussi essayons ensemble de découvrir l'endive à travers son histoire, son cycle, ses conditions de culture et de forçage.

### HISTORIQUE

Tout le monde connaît plusieurs sortes de chicorée : chicorée à café, chicorée frisée, chicorés scarole, etc... Les botanistes groupent ces chicorées en deux espèces principales :

- Cichorium Endivia L.
- Cichorium Intybus L.

C'est le hasard, aidé par l'esprit d'observation d'un jardinier qui fit découvrir l'endive. En effet, vers 1850, BRESIERS, jardinier en chef de la société d'Horticulture de Belgique faisant blanchir des chicorées pour obtenir de la barbe de capucin dans un souterrain de Bruxelles destiné à la culture des champignons découvrit quelques racines ACCIDENTELLEMENT COUVERTES DE TERRE et qui avaient donné de petites pommes allongées et serrées. La chicorée de Bruxelles était née. Les Flamands, l'appelèrent Chicorée Witloof (chicorée blanche feuille) et même tout simplement Witloof.

La culture belge a constamment amélioré les techniques de production par le chauffage d'abord, ensuite par la sélection de certains types.

En France, les premières véritables cultures d'endives ne sont apparues qu'après la guerre de 1914/1918 à CAMPHIN en PEVELE, dans le Nord. Le développement a été lent jusqu'à la seconde guerre mondiale ; il s'est considérablement accéléré ensuite. Actuellement, l'endive est devenue une des plus grandes productions légumières françaises, couvrant environ 25 000 hectares, estime-t-on.

### CYCLE DE LA PLANTE

Bien que vivace à l'état sauvage, la chicorée Witloof se comporte dans nos régions comme une plante bisannuelle.

Le cycle de végétation se répartit en deux étapes importantes :

- la production de la racine pour l'obtention du chicon après forçage : c'est la première année de végétation ou phase végétative. Elle correspond à l'accumulation des réserves dans la racine dont dépend la valeur finale des chicons.
- La formation des graines durant la deuxième année ou phase générative. Il y a formation d'une tige (mai/juin), de ramifications (juin/juillet) suivie de la floraison : (juillet/août). les capitules fleurissent de juin aux gelées : leur nombre peut atteindre plusieurs milliers par plante .

## CONDITIONS DE CULTURE DES RACINES

### SOLS

La chicorée endive est relativement indifférente quant au sol : on peut en fait, obtenir de très bonnes racines pour le forçage dans toutes sortes de terrains. Cependant, quelques remarques s'imposent : l'obtention de racines bien fuselées et non fourchues exige un sol suffisamment profond et léger. En terre sableuse, les racines sont toujours parfaitement nettes et régulières. En terre lourde, l'endive peut croître mais la racine peut devenir racineuse et fourchues, ce qui ne l'empêche pas de pouvoir donner de très beaux chicons. Pour réduire cet inconvénient, il faut effectuer une soigneuse préparation du sol pour le semis.

### CLIMAT

Température : Le Chicorée est relativement exigeante en chaleur : la germination demande une température d'au moins 9°. A ce point de vue, l'endive est plus exigeante en chaleur que la betterave et semble pouvoir se comparer au maïs, avec cette différence toutefois que l'endive exigerait une somme de températures utiles beaucoup moins élevée que le maïs (tout au moins que le maïs grain)

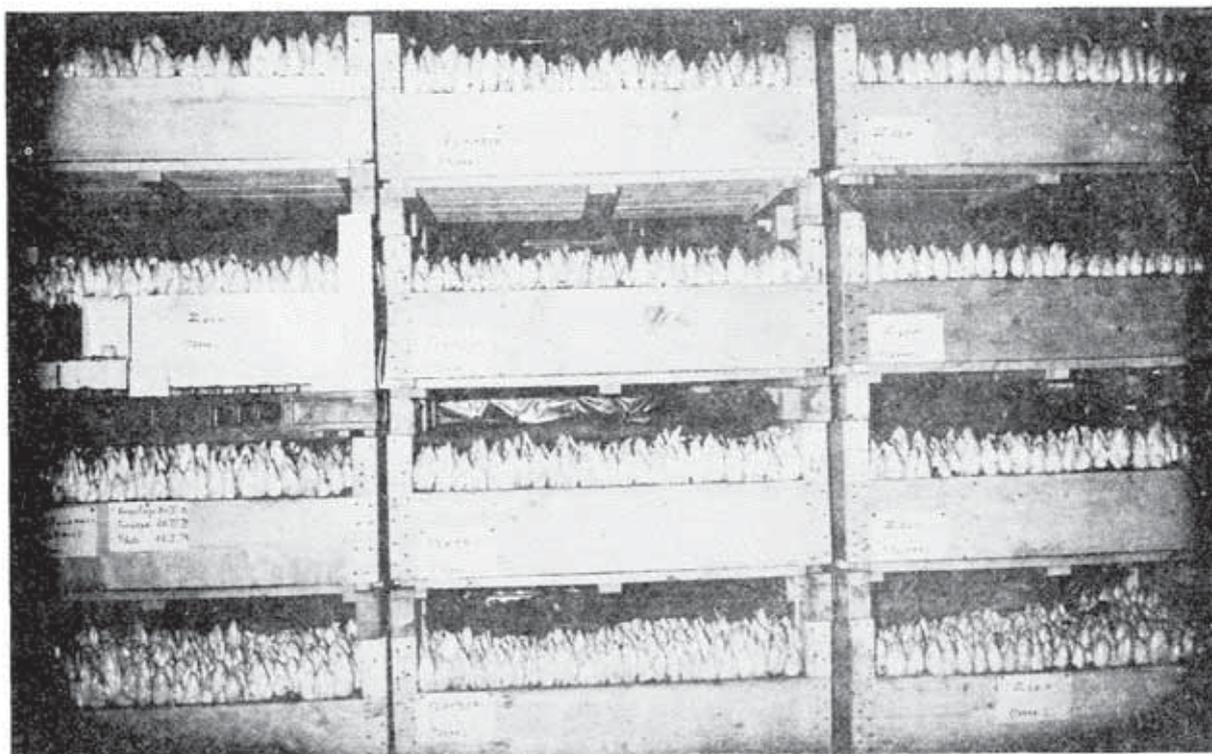
### LUMIERE

La lumière diffuse accélère la germination. Les étés fortement ensoleillés sont favorables à la production de racines de qualité.

### PLUVIOSITE / HUMIDITE

La germination est facilitée par un léger excès d'humidité mais dès que la racine a pu prendre pied en terre, la platule se montre très résistante à la sécheresse. Il semble que le manque de chaleur soit beaucoup plus à incriminer que la sécheresse lorsque la végétation est stationnaire au printemps.

regard de ces différents éléments et par l'apport d'une fumure adaptée, il apparaît que la région de Belfort est propice à la culture de racines d'endives aptes à donner des chicons de qualité.



Nous arrivons ici à un point très important dans la mesure où précisément les progrès enregistrés dans ce domaine ont permis l'implantation de cette culture.

En effet, les racines d'endives produites et récoltées ne peuvent donner des chicons que si elles sont traitées dans des conditions spéciales : la réalisation de ces conditions constitue le forçage pendant lequel les racines sont placées de sorte qu'on puisse leur assurer l'obscurité totale, de l'eau en quantité convenable, de la chaleur au moment voulu.

Jusqu'à ces dernières années, on n'avait rien trouvé de mieux que de replanter les racines, de les couvrir de terre, d'arroser et de chauffer la terre. Il apparaît vite évident que cette méthode dite traditionnelle ne pouvait pas être admise sous nos climats. En effet, les basses températures qui sévissent ici en période hivernale auraient rendu le chauffage du sol très onéreux, constituant à coup sûr une charge trop lourde. D'autre part, il eut été difficile de trouver du personnel acceptant de "découcher" les endives à l'extérieur dans les conditions très ingrates imposées par la neige, le froid ou la pluie.

Or, depuis quelques années, différents instituts de recherche se sont attachés à mettre au point une méthode nouvelle visant à faire en sorte que toutes les opérations relatives au forçage s'effectuent à l'intérieur d'un bâtiment aménagé d'un silo refroidi pour conserver les racines, d'une salle chauffée pour produire les chicons, d'une aire de travail pour planter les racines et pour récolter les chicons et d'une salle de conditionnement.

Dans la salle de forçage proprement dite, l'obscurité totale est assurée par l'absence de toute ouverture ; ainsi, les racines ne sont plus recouvertes de terre, les endives croissent à l'air libre. L'arrosage a été supprimé pour être remplacé par un système permettant l'apport continu et automatique de l'eau à la plante ; le maintien d'une température constante dans une salle bien isolée est plus facile à réaliser et moins coûteux à entretenir que le chauffage du sol lui-même. Les conditions de travail s'en trouvent de même très nettement améliorées.

Ainsi, les différents éléments que je viens de citer, se trouvant réunis à la forcerie d'Etueffont permettent de réaliser ce qui n'était guère envisageable auparavant si un maillon de la chaîne était déficient.

Il ne m'appartient pas certes de préjuger de l'avenir de cette culture dans notre région. Deux années d'expérience me permettent néanmoins d'affirmer que les sols, le climat, les variétés nouvelles, les conditions de forçage et de vente autorisent la production de chicons de qualité et la mise sur le marché d'un légume frais et savoureux.



**ENTREPRENEUR**

**TRAVAUX  
PUBLICS**

**DÉMOLITIONS**

**BATIMENTS**

**CONCASSAGE**

**OFFEMONT**

**8, rue Aristide Briand**

**Tél : 21.06.10 et 21.25.14**

**BAUMANN**

**S.**



**Nouvelle  
Petite Ford  
ESCORT  
75**

4 petits mètres - 5 grandes places  
**16.495 frs - tr & Pr**

5-6 - 7 CV - 7 CV GT - SPORT - MEXICO  
2 Portes - 4 Portes - Break

et toute la gamme FORD exposée  
ESCORT - TAUNUS - CAPRI -  
GRANADA et MUSTANG

Véhicules légers TRANSIT de 800 à 1750 kg  
avec ses 47 versions.  
Essence et Diesel

CONCESSIONNAIRE



**Garage J. WITTLINGER**

10 - 15, rue de Turenne

**BELFORT - Tél. 28.07.34**

**LIBRAIRIE  
de la ROSERAIE**

**R. RAMA**

FOURNITURES SCOLAIRES

MATERIEL DIDACTIQUE

JEUX EDUCATIFS

FOURNITURES DE BUREAU

PETIT MATERIEL

ARTICLES DE CADEAUX

STYLO-PHOTO

120, avenue Jean-Jaurès -

**BELFORT**

Tél. 21.24.17

LIBRAIRIE

GENERALE

ET CLASSIQUE

PAPETERIE

MAROQUINERIE

**Marcel FALLOT**  
CYCLES - MOTOS

66, avenue Jean Moulin - BELFORT

Téléphone : (84) 21.11.25

CONCESSIONNAIRE  
**MOTOCONFORT**

Mobylette C A D Y

# MEILLEURS

# VOEUX

## 1976

1976 JANVIER ☉ 7 h. 46 à 16 h. 2		FÉVRIER ☉ 7 h. 24 à 16 h. 45		MARS ☉ 6 h. 34 à 17 h. 33		AVRIL ☉ 5 h. 30 à 18 h. 20		MAI ☉ 4 h. 32 à 19 h. 4		JUIN 1976 ☉ 3 h. 54 à 19 h. 44	
1 J	Jourdel An	1 D	s. Ella	1 L	s. Aubin	1 J	s. Hugues	1 S	Fête du Travail	1 M	s. Justin
2 V	s. Basile	2 L	s. Gilbert	2 M	s. Charles le Bon	2 V	s. François de P.	2 D	s. Boris	2 M	s. Blandine
3 S	s. Geneviève	3 M	s. Blaise	3 M	Cendres	3 S	s. Richard	3 L	s. Phil. et Jacques	3 J	s. Georgette
4 D	Epiphonie	4 M	s. Véronique	4 J	s. Cosimir	4 D	s. Isidore	4 M	s. Sylvain	4 V	s. Clotilde
5 L	s. Edouard	5 J	s. Agathe	5 V	s. Olive	5 L	s. Irène	5 M	s. Judith	5 S	s. Fernand
6 M	s. Méloine	6 V	s. Gaston	6 S	s. Colette	6 M	s. Marcellin	6 J	s. Prudence	6 D	Pentecôte
7 M	s. Raymond	7 S	s. Eugénie	7 D	s. Félicité	7 M	s. J.-B. de la S.	7 V	s. Gisèle	7 L	s. Marie-Thérèse
8 J	s. Lucien	8 D	s. Jacqueline	8 L	s. J. de Dieu	8 J	s. Julie	8 S	Victoire 1945	8 M	s. Medard
9 V	s. Alix	9 L	s. Apolline	9 M	s. François II	9 V	s. Renaud	9 D	s. Jeanne d'Arc	9 M	s. Diane
10 S	s. Guillaume	10 M	s. Arnaud	10 M	s. Vivien	10 S	s. Fulbert	10 L	s. Solange	10 J	s. Landry
11 D	s. Paulin	11 M	N.-B. de Lourdes	11 J	s. Euloge	11 D	s. Stanislas	11 M	s. Moyeul	11 V	s. Barnabé
12 L	s. Tatiana	12 J	s. Félix	12 V	s. Justine	12 L	s. Jules	12 M	s. Achille	12 S	s. Placide
13 M	s. Rami	13 V	s. Béatrice	13 S	s. Rodrigue	13 M	s. Ida	13 J	s. Rolande	13 D	s. Ant. de P.
14 M	s. Nina	14 S	s. Valentin	14 D	s. Mathilde	14 M	s. Lidwine	14 V	s. Mathias	14 L	s. Elisée
15 J	s. Rachel	15 D	s. Claude	15 L	s. Louise de M.	15 J	s. Paternie	15 S	s. Denise	15 M	s. Guy
16 V	s. Marcel	16 L	s. Julienne	16 M	s. Bénédicte	16 V	s. Benoit-Joseph	16 D	s. Honoré	16 M	s. Yolande
17 S	s. Roselyne	17 M	s. Alexis	17 M	s. Patrice	17 S	s. Étienne-Henri	17 L	s. Pascal	17 J	s. Hervé
18 D	s. Prisca	18 M	s. Bernadette	18 J	s. Cyrille	18 D	Pâques	18 M	s. Éric	18 V	s. Léonce
19 L	s. Marius	19 J	s. Gabin	19 V	s. Joseph	19 L	s. Emma	19 M	s. Yves	19 S	s. Romuald
20 M	s. Sébastien	20 V	s. Aimée	20 S	s. Herbert-Phat.	20 M	s. Odette	20 J	s. Bernard	20 D	Fête des Pères
21 M	s. Agnès	21 S	s. P. Damien	21 D	s. Clémence	21 M	s. Anselme	21 V	s. Constantin	21 L	s. Rodolphe-Éti.
22 J	s. Vincent	22 D	s. Isabelle	22 L	s. Léa	22 J	s. Alexandre	22 S	s. Emile	22 M	s. Alban
23 V	s. Barnard	23 L	s. Lazare	23 M	s. Victorien	23 V	s. Georges	23 D	s. Didier	23 M	s. Walter
24 S	s. F. de Sales	24 M	s. Modeste	24 M	s. Cath. de Suède	24 S	s. Fidèle	24 L	s. Donatien	24 J	(R. de) s. J.-Bapt.
25 D	Conv. s. Paul	25 M	s. Raméo	25 J	Ann. du Seigneur	25 D	s. Marc	25 M	s. Sophie	25 V	s. Prosper
26 L	s. Paule	26 J	s. Nestor	26 V	s. Emmanuel	26 L	s. Aïda	26 M	s. Bérenger	26 S	s. Antheleme
27 M	s. Angèle	27 V	s. Honorine	27 S	s. Habib	27 M	s. Zita	27 J	s. Ascension	27 D	s. Cynl. d'Al.
28 M	s. Th. d'Acquin	28 S	s. Romain	28 D	s. Gontran	28 M	s. Valérie	28 V	s. Germain	28 L	s. Irénée
29 J	s. Gildas	29 D	s. Auguste L.	29 L	s. Jonas	29 J	s. Cath. de Sic.	29 S	s. Aymar	29 M	s. Pierre et Paul
30 V	s. Martine			30 M	s. Amédée	30 V	s. Robert	30 D	Fête des Mères	30 M	s. Martial
31 S	s. Marcelle			31 M	s. Benjamin			31 L	Visit. de la Vierge		

1976 JUILLET ☉ 3 h. 53 à 19 h. 55		AOÛT ☉ 4 h. 26 à 19 h. 27		SEPTEMBRE ☉ 5 h. 9 à 18 h. 31		OCTOBRE ☉ 5 h. 52 à 17 h. 28		NOVEMBRE ☉ 6 h. 29 à 16 h. 29		DÉCEMBRE 1976 ☉ 7 h. 25 à 15 h. 55	
1 J	s. Thierry	1 D	s. Alphonse	1 M	s. Gilles	1 V	s. Th. F. J.	1 L	Toussaint	1 M	s. Florence
2 V	s. Berthe	2 L	s. Eusèbe	2 J	s. Hébert	2 S	s. Léger	2 M	Defunts	2 J	s. Viviane
3 S	s. Thomas	3 M	s. Lydie	3 V	s. Grégoire	3 D	s. Gérard	3 M	s. Hubert	3 V	s. Fr.-Xavier
4 D	s. Florent	4 M	s. J. M. Vian.	4 S	s. Rosalie	4 L	s. Fr. d'Assise	4 J	s. Charles	4 S	s. Barbara
5 L	s. Antoine	5 J	s. Oswald	5 D	s. Raïssa	5 M	s. Fleur	5 V	s. Sylvie	5 D	s. Gérald
6 M	s. Mariette	6 V	Transl. du Seign.	6 L	s. Bertrand	6 M	s. Bruno	6 S	s. Barille	6 L	s. Nicolas
7 M	s. Raoul	7 S	s. Gaëtan	7 M	s. Reine	7 J	s. Serge	7 D	s. Carine	7 M	s. Ambroise
8 J	s. Thibaut	8 D	s. Dominique	8 M	N. de la V. M.	8 V	s. Pélagie	8 L	s. Geoffroy	8 M	Im. Concept
9 V	s. Amandine	9 L	s. Suzanne	9 J	s. Alain	9 S	s. Denis	9 M	s. Théodore	9 J	s. P. Fourier
10 S	s. Blanche	10 M	s. Laurent	10 V	s. Inès	10 D	s. Ghislain	10 M	s. Léon	10 V	s. Ramarc
11 D	s. Benoît	11 M	s. Claire	11 S	s. Adelphe	11 L	s. Firmin	11 J	Armistice 1918	11 S	s. Daniel
12 L	s. Olivier	12 J	s. Clarisse	12 D	s. Apollinaire	12 M	s. Alfred	12 V	s. Christian	12 D	s. J.-F. (hantal)
13 M	s. Henri et Joël	13 V	s. Hippolyte	13 L	s. Aimé	13 M	s. Patrick	13 S	s. Brice	13 L	s. Lucie
14 M	Fête Nationale	14 S	s. Evrard	14 M	s. Gabriel	14 J	s. Juste	14 D	Fabienne	14 M	s. Odile
15 J	s. Camille	15 D	Assompt. V. Marie	15 M	s. Roland	15 V	s. Thérèse	15 L	s. Albert	15 M	s. Ninon
16 V	s. Olga	16 L	s. Armelle	16 J	s. Edith	16 S	s. Edwige	16 M	s. Marguerite	16 J	s. Alice
17 S	s. Marina	17 M	s. Hyacinthe	17 V	s. Sania	17 D	s. Boudouin	17 M	s. Elisabeth	17 V	s. Judicaël
18 D	s. Frédéric	18 M	s. Hélène	18 S	s. Nadège	18 L	s. Luc	18 J	s. Claudine	18 S	s. Gatien
19 L	s. Arsène	19 J	s. Jean Eudes	19 D	s. Emilie	19 M	s. René	19 V	s. Tonguy	19 D	s. Urbain
20 M	s. Elie	20 V	s. Bernard	20 L	s. Davy	20 M	s. Aline	20 S	s. Edmond	20 L	s. Abr. Jus et Lotob
21 M	s. Victor	21 S	s. Christophe	21 M	s. Mathieu	21 J	s. Céline	21 D	s. Ernest	21 M	s. Par. C.-Hiv.
22 J	s. Marie-Mad.	22 D	s. Symphonie	22 M	s. Maur.-Astem.	22 V	s. Elodie	22 L	s. Cécile	22 M	s. Fean.-Xaviers
23 V	s. Brigitte	23 L	s. Rose de Lima	23 J	s. Constant	23 S	s. Yvette	23 M	s. Clément	23 J	s. Armand
24 S	s. Christine	24 M	s. Barthélemy	24 V	s. Thécie	24 D	s. Florentin	24 M	s. Augusta	24 V	s. Adèle
25 D	s. Jacques	25 M	s. Louis	25 S	s. Hermann	25 L	s. Crépin	25 J	s. Cather. L.	25 S	s. Noël
26 L	s. An. et Joachim	26 J	s. Natacha	26 D	s. Côme et Damien	26 M	s. Dimitri	26 V	s. Conrad	26 D	s. Etienne
27 M	s. Nathalie	27 V	s. Manique	27 L	s. Vincent de Paul	27 M	s. Emeline	27 S	s. Séverin	27 L	s. Jean
28 M	s. Samson	28 S	s. Augustin	28 M	s. Wenceslas	28 J	s. Simon	28 D	s. Jac. de la M.	28 M	s. Innocent
29 J	s. Marthe	29 D	s. Sobine	29 M	s. Michel	29 V	s. Narcisse	29 L	s. Saturnin	29 M	s. David
30 V	s. Juliette	30 L	s. Fiacre	30 J	s. Jérôme	30 S	s. Bienvenue	30 M	s. André	30 J	s. Roger
31 S	s. Ignace	31 M	s. Aristide	31 M		31 D	s. Laure	31 L		31 V	s. Sylvestre